

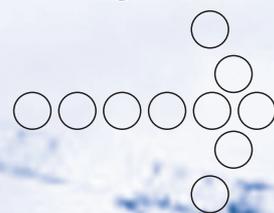


**INSEE**  
ANTILLES-GUYANE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

n° 74 - JUILLET 2011

# anti<sup>éco</sup>ane

la revue économique et sociale  
des antilles guyane



**Année économique et sociale 2010  
en Martinique :**

**Des signes de reprises**



# antiane

la revue économique et sociale  
des antilles guyane

## L'année économique et sociale 2010 en Martinique

N° 74

### **Synthèse régionale**

2 Des signes de reprise en 2010

### **Actualités**

3 2010 en quelques dates

### **Contexte national et international**

4 L'économie mondiale redémarre en 2010

### **Commerce extérieur**

6 Reprise des échanges en 2010

### **Epargne crédit**

8 La conjoncture monétaire et financière  
a accompagné la reprise en 2010

### **Prix**

12 L'inflation portée par le prix des carburants

### **Créations d'entreprises**

14 Toujours plus de créations d'entreprises  
en Martinique

### **Agriculture**

16 Des contraintes supplémentaires sur les  
filiales agricoles en 2010

### **Transports**

20 Reprise de l'activité aéroportuaire en 2010

22 Reprise des activités portuaires en 2010

### **Tourisme**

24 Remontée des flux touristiques en 2010

26 La restructuration se poursuit

### **Emploi - chômage**

28 Cristallisation des emplois salariés stables

30 Le marché du travail s'améliore  
progressivement en 2010

32 Légère hausse de l'emploi salarié marchand

34 Le travail informel, une pratique toujours  
présente

36 Une femme de 25-49 ans sur dix dans le « halo »

### **Education**

38 Un lycéen sur deux sorti du système scolaire  
est à la recherche d'un emploi

### **Prestations sociales**

42 Moins d'allocations familiales,  
plus de prestations logement

### **Conditions de vie**

48 Des accidents de la route moins fréquents  
mais plus graves

### **Démographie**

48 Croissance démographique atone



**A**près la crise historique de 2009, le bilan de l'année 2010 est particulièrement attendu. Il s'agit notamment de voir dans quelle mesure les pertes enregistrées il y a deux ans ont été effacées.

On ne dispose pas encore à ce jour d'une estimation de l'évolution du PIB. Cependant, la plupart des études présentées dans ce bilan annuel font état d'une situation en net progrès.

Comme chaque année, ce travail n'a pu être réalisé que grâce à la mobilisation d'un grand nombre de contributeurs. Je tiens donc particulièrement à remercier :

Mme Dalila Dib, du Pôle emploi

Mme Cynthia-Sabine Haral, du Rectorat de l'Académie de Martinique

Mme Pascale Marie-Claire, de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique

M. Stéphane Attali, de l'Iedom,

M. Alain Boizard, de l'Observatoire Régional de la Circulation Routière

M. Daniel Dandréa, de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique

M. Dominique Lavater, de la Caisse d'Allocations Familiales Martinique

M. Bruno Marquès, du Comité Martiniquais du Tourisme

M. Eric Roux, de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt Martinique,

Mmes Martine Camus, Mélanie Christanval, Armelle Catherine, Ann-Emmanuelle Fanon, Annie Motch et Joëlle Nacitas et, MM. Gérard Forgeot, Guillaume Géran, Hugues Horatius-Clovis, Hervé Le Grand, Cédric Mureau, Guy Mystille et Xavier Paraire de l'Insee

Et vous souhaite une bonne lecture de ce bilan de l'année 2010.

Gérard FORGEOT



## *Des signes de reprise en 2010*

**D**e nombreux indicateurs témoignent d'une évolution favorable de l'économie au cours de l'année 2010. Le trafic aérien repart à la hausse, notamment sur les dessertes internationales. Le flux touristique repasse le seuil des 600 000 visiteurs, avec une dépense touristique en forte progression. Pour l'hôtellerie classée, cependant, l'activité reste en déclin, tant en termes de nombre de clients que de nuitées.

Le fret maritime progresse également, en lien avec la forte hausse des importations et des exportations. Le renchérissement du prix des produits pétroliers est le principal facteur d'augmentation des prix à la consommation en 2010. Côté production agricole, l'envolée des prix des intrants importés conduit les acteurs à mieux s'organiser, et à recourir davantage aux ressources locales. Les agriculteurs cherchent également à accroître leur présence sur le marché intérieur.

La création d'entreprises est toujours orientée à la hausse, mais elle reste portée par les auto-entreprises. Le développement récent du micro-crédit sur l'île constitue à cet effet une offre de prêts adaptée à ces nouveaux entrepreneurs. Globalement, le volume de crédits accordés à l'économie martiniquaise est en augmentation, notamment le crédit à l'habitat.

Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise en 2010, après la forte progression de 2009. Le nombre de personnes sans emploi et qui cherchent à travailler (chômage et halo autour du chômage) demeure à un niveau important. Dans le même temps les emplois repartent à la hausse. Mais la plupart des reprises d'emploi s'opèrent sur des contrats courts, notamment l'intérim. Les disparités sectorielles sont marquées. Les effectifs salariés du commerce et de l'industrie progressent, tandis que le bâtiment et les travaux publics perdent encore des emplois.

Le nombre d'allocataires du RMI repart à la hausse en 2010. La progression des montants attribués au titre de l'allocation logement, plus rapide que celle du nombre de bénéficiaires, témoigne de difficultés financières croissantes pour un grand nombre de ménages.

Enfin, le marché du travail reste particulièrement peu porteur pour les jeunes. Un lycéen sur deux est sans emploi sept mois après sa sortie du système éducatif. Face à ce manque d'embauches, le recours à l'emploi informel permet à certains de pallier provisoirement l'absence de travail. Ces difficultés d'insertion sont d'autant plus inquiétantes que le vieillissement de la population martiniquaise se poursuit, et que se pose d'ores et déjà la question du renouvellement de la population en emploi.

Gérard FORGEOT



# L'année 2010 en quelques dates...

- **8 janvier** : Les rhums La Mauny et Trois-Rivières sont rachetés par le groupe TEREOS propriétaire entre autres, des sucres Béguin-Say.
- **10 janvier** : Les Martiniquais disent « Non » à 79,31 % des suffrages exprimés, au référendum d'une collectivité unique régie par l'article 74.
- **12 janvier** : Haïti est touchée par un fort séisme. Martinique et Guadeloupe se mobilisent et envoient 126 hommes pour porter secours au peuple haïtien.
- **19 janvier** : 4 400 chômeurs de plus en un an. Triste constat de l'emploi.
- **2 février** : Sur les 10 banques les plus chères (palmarès des tarifs bancaires établi par CLCV/Mieux vivre votre argent), 4 sont situées en Martinique.
- **5 février** : La Secrétaire d'État chargée des Aînés a décerné à la ville de Schœlcher le label « Bien vieillir-Vivre ensemble ». C'est la seule ville des DOM à le recevoir.
- **12 février** : Le courrier à nouveau distribué. Les grévistes réclamaient une prime de pénibilité pour compenser leur surcharge de travail.
- **5 mars** : La lutte du Service de protection des végétaux, de la Direction de l'agriculture et des planteurs contre la Cercosporiose noire (champignon) est lancée.
- **22 mars** : Serge Letchimy gagne les élections régionales (48,3 % des suffrages exprimés) contre l'emblématique Alfred Marie-Jeanne.
- **7 avril** : Raymond Saint-Louis-Augustin prend les rennes de la mairie de Fort-de-France.
- **27 mai** : Inauguration de la nouvelle gare maritime après 10 ans d'attente.
- **8 juin** : Passage en phase épidémique de dengue.
- **14 juin** : Après 43 ans de détention, Pierre-Just Marny bénéficie pour la première fois d'une autorisation de sortie.
- **2 juillet** : La campagne sucrière est très mauvaise. 2 000 tonnes de sucre manquent à l'appel.
- **20 juillet** : Dégradation du niveau de vie des ménages martiniquais. Un ménage sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté.
- **28 août** : Les ministres Marie-Luce Penchard et Roselyne Bachelot arrivent en Martinique pour contrôler le dispositif sanitaire mis en place pour enrayer l'épidémie de dengue.
- **20 septembre** : Cinq ingénieurs français ont été enlevés au Niger, dont un martiniquais de 28 ans, Thierry Dol.
- **9 octobre** : Ouverture de l'hypermarché Leclerc.
- **22 octobre** : Ouverture des nouvelles voies de circulation de l'échangeur d'Acajou.
- **30 octobre** : Les côtes martiniquaises subissent une forte houle due au passage du cyclone Tomas. 35 000 foyers sont privés d'électricité et de nombreuses parcelles agricoles sont détruites.
- **30 novembre** : Arrivée de la TNT dans les DOM.

Ann-Emmanuelle FANON



## L'économie mondiale redémarre en 2010

**Le Produit Intérieur Brut mondial a progressé de 5 % en 2010. La reprise a été dynamique aux États-Unis mais plus hétérogène dans la zone Euro. La plupart des pays avancés ont mis en place des plans de consolidation de leurs finances publiques. En France, la reprise est portée essentiellement par la consommation. La reprise a été très dynamique en Amérique Latine et dans la Caraïbe, portée par le Brésil, la République dominicaine et Panama. L'économie haïtienne a subi en 2010 les conséquences du tremblement de terre de janvier.**

très expansionniste a permis de sortir de la crise de septembre 2008.

La croissance est restée très élevée dans les pays émergents. La Chine et l'Inde poursuivent leur marche en avant à un pas rapide avec une croissance de plus de 10 %. L'inflation et la spéculation immobilière menacent toutefois d'éroder les progrès enregistrés.

**La reprise est hétérogène dans la zone Euro** La croissance a été très hétérogène dans la zone Euro. L'économie allemande a été soutenue par des investissements élevés. L'Espagne et l'Italie ont du faire face à une demande interne très faible. La Grèce, le Portugal et l'Irlande ont mis en place des plans drastiques de réduction des déficits publics. Après une reprise soutenue au premier semestre 2010, l'activité a décéléré au second semestre sous l'ef-

fet conjugué de politiques publiques plus restrictives et d'un ralentissement des exportations.

Les craintes liées au non remboursement de la dette de certains états sont toujours présentes. La Grèce, l'Irlande, le Portugal et dans une moindre mesure l'Espagne ont subi une hausse des taux souverains à 10 ans. Ces hausses remettent en cause un équilibre budgétaire déjà menacé par la crise. En réponse, ces états mènent des politiques radicales de consolidation du déficit public basées essentiellement sur une réduction des dépenses publiques. Le plan de soutien mené par l'Europe garantit à ces états des taux de remboursement ne mettant pas en péril l'économie du pays. Les risques sur les dettes souveraines peuvent de manière indirecte pénaliser la reprise économique en développant l'attentisme des acteurs économiques, en particulier des ménages. Les politiques budgétaires comportent éga-

### La crise épargne les pays émergents

Croissance du PIB en 2009 et 2010, projections pour 2011 et 2012

unité : en %

	2009	2010	Projections	
			2011	2012
<b>Monde</b>	<b>-0,5</b>	<b>5,0</b>	<b>4,4</b>	<b>4,5</b>
économies avancées	-3,4	3,0	2,4	2,6
États Unis	-2,6	2,8	2,8	2,9
Zone Euro, dont :	-4,1	1,7	1,6	1,8
- France	-2,7*	1,5*	1,6	1,8
- Allemagne	-4,7	3,5	2,5	2,1
Japon	-6,3	3,9	1,4	2,1
<b>Pays émergents ou en développement</b>	<b>2,7</b>	<b>7,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>
- Chine	9,2	10,3	9,6	9,5
- Inde	6,8	10,4	8,2	7,8
<b>Amérique Latine - Caraïbes</b>	<b>-1,7</b>	<b>6,1</b>	<b>4,7</b>	<b>4,2</b>
Brésil	-0,6	7,5	4,5	4,1
Venezuela	-3,3	-1,9	1,8	1,6
Amerique Centrale <sup>1</sup>	-0,6	3,6	4,0	4,3
- Panama	3,2	7,5	7,4	7,2
Caraïbes <sup>2</sup>	0,4	3,4	4,2	4,5
- Haïti	2,9	-5,1	8,6	8,8
- République Dominicaine	3,5	7,8	5,5	5,5
- Antigua et Barbuda	-8,9	-4,1	3,1	2,5
- Dominique	-0,3	1,0	1,6	2,5
- Sainte-Lucie	-3,6	0,8	4,2	3,9
- Barbade	-4,7	-0,5	2,0	2,5
- Trinidad et Tobago	-3,5	0,0	2,2	2,4
- Suriname	3,1	4,4	5,0	5,0

(1) Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama  
(2) Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Suriname et Trinidad-et-Tobago.

Sources : FMI, World Economic Outlook, avril 2011 sauf (\*) Insee, comptes nationaux, base 2005

L'économie mondiale a progressé de 5 % en 2010 après la récession de 2009 (- 0,5 %). Le commerce mondial a retrouvé son dynamisme, particulièrement au second semestre 2010. La reprise de la demande mondiale est forte.

Le prix du pétrole a fortement augmenté au dernier trimestre 2010 (voir encadré). La hausse du coût de l'énergie laisse craindre des répercussions sur les prix des produits alimentaires. Ces hausses toucheront plus fortement les pays émergents et risquent, si elles se poursuivent, de générer des tensions sociales.

Les États-Unis ont retrouvé une croissance dynamique (+ 2,8 %). Le recul des importations américaines au cours du dernier trimestre est dû aux conditions climatiques et ne devrait être que conjoncturel. La politique budgétaire



lement un risque de réduction du pouvoir d'achat des ménages, en particulier lorsqu'elles s'appuient sur une hausse de la fiscalité.

L'inflation est repartie à la hausse en 2010 dans la zone Euro. La Banque centrale européenne (BCE) a relevé son taux directeur à 1,25 % en avril 2011, dans le but de limiter ces tensions inflationnistes. Cette politique tranche avec celle de la banque centrale des États-Unis, qui a maintenu durant toute l'année 2010 ses taux directeurs à un niveau plancher.

## La croissance repart en France

En France, la fin des effets du plan de relance s'est ajoutée aux conditions climatiques défavorables au dernier trimestre qui ont pesé sur la reprise, en particulier dans le secteur de la construction. L'investissement a stoppé sa chute mais a encore baissé en 2010 (- 1,2 % en 2010 après - 9,0 % en 2009).

L'inflation est restée très limitée en France, qui est le pays de la zone Euro où l'inflation est restée la plus faible. Le chômage sur le marché du travail y a contribué. L'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières ris-

que de faire repartir l'inflation et rogner ainsi sur le pouvoir d'achat des ménages.

Depuis le dernier trimestre 2010, les entreprises ont reconstitué les stocks, contribuant ainsi à la croissance. Ce facteur, associé à un report d'activité dans le secteur de la construction a entraîné une accélération de la croissance au premier trimestre 2011 (+ 1 %).

## L'Amérique latine et les Caraïbes sont dynamiques

Les économies d'Amérique latine et de la Caraïbe ont enregistré une forte croissance en 2010 (+ 6,1 %). Cette croissance devrait rester soutenue en 2011 et 2012 avec des prévisions supérieures à 4 %. Cette croissance a été portée par la demande intérieure, générant des risques de surchauffe dans certains pays avec l'accroissement des déficits publics et des tensions inflationnistes.

Le Brésil, fort d'une croissance très vive (+ 7,5 %) a mis en place en 2011 des coupes budgétaires élevées à hauteur de 1,25 % du PIB. La croissance est restée soutenue au Suriname grâce à une forte hausse en valeur des exportations de pétrole et d'or.

Dans les petites Antilles (îles de l'Organisation des états de la Caraïbe orientale), la dette publique s'est dégradée pour approcher 100 % du PIB. Le tourisme a repris en 2010 mais de manière moins marquée que dans les grandes Antilles. La croissance se poursuit en République dominicaine (+ 7,8 % en 2010 après + 3,5 % en 2009). L'économie est portée par des investissements sur des grands travaux mais délaisse des politiques publiques d'éducation et de santé qui pourraient contribuer à réduire les inégalités.

L'économie haïtienne a subi les conséquences du tremblement de terre de janvier 2010. La crise économique a toutefois été limitée par l'aide internationale massive. La chute du PIB est estimée à - 5,1 % en 2010. Un an après le séisme, l'aide versée ne représente qu'un quart du montant promis lors de la conférence des donateurs qui s'est réunie à New-York en mars 2010. Les personnes les plus vulnérables sont confrontées à des conditions de vie très précaires. Environ 1,5 millions de personnes vivent dans des campements de fortune et doivent faire face à la hausse des prix des produits de base.

Hervé LE GRAND

## Les prix du pétrole repartent à la hausse

Évolution du prix moyen du baril de Brent\*



\*pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale)

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

## Les prix du pétrole augmentent fortement depuis le dernier trimestre 2010

Le prix du pétrole a fortement augmenté au premier trimestre 2011, soutenu par la demande mondiale et par les incertitudes sur la situation au Moyen-Orient. Il devrait se stabiliser autour de 110 \$ le baril au deuxième trimestre 2011 sous l'effet de la baisse saisonnière de la demande de pétrole dans les pays développés à la fin de l'hiver. Des incertitudes subsistent en relation avec la situation géopolitique au Moyen-Orient et sur les conséquences du tremblement de terre au Japon, troisième importateur mondial de pétrole. L'Insee estime qu'en France, une augmentation de 20 € sur le prix du baril de Brent entraîne une hausse de 0,7 point de l'inflation sur un an. La diffusion d'un choc sur le prix du pétrole influe directement sur les prix à la consommation par le renchérissement de la consommation énergétique, et indirectement par la hausse des salaires qui entraîne une augmentation des prix à la production.

## Pour en savoir plus

### Fonds Monétaire International

- World Economic Outlook (WEO), "Les tensions d'une reprise à deux vitesses", avril 2011, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2011/01/index.htm>
- Regional Economic Outlook, Western Hemisphere, "Watching out for overheating", avril 2011, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2011/whd/eng/wreo0411.htm>

### Insee

- Note de conjoncture, "Les chocs passent, l'activité résiste", mars 2011, [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous\\_theme=3&page=note.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm)
- Les comptes de la nation en 2010, « La croissance repart », Insee Première n°1349, mai 2011, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1349](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1349)



## Reprise des échanges en 2010

**En 2010 les échanges entre la Martinique et ses partenaires retrouvent presque leur niveau de 2008, après la contraction observée en 2009. Importations et exportations ayant augmenté dans la même mesure, le taux de couverture demeure faible et le déficit commercial se creuse pour atteindre 2,2 milliards d'euros.**

Les exportations atteignent 334 millions d'euros en 2010, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2009. Elles retrouvent leur niveau de 2007. La hausse des ventes de produits de l'agriculture (+130 %) et de matériels de transport (+120 %) explique cette reprise. La baisse des exportations de produits pharmaceutiques et de biens d'équipement déjà observée en 2009 se poursuit en 2010.

Les importations progressent de 26 % entre 2009 et 2010 pour atteindre 2,6 milliards d'euros. Elles restent cependant 200 millions en deçà de leur niveau de 2008. Si la hausse concerne tous les produits, c'est pour le secteur de l'énergie qu'elle est la plus marquée, la valeur des marchandises échangées y a doublé. Néanmoins, ce constat doit être relativisé, les volumes importés augmentant plus modérément (+47%).

A l'image des autres départements d'outre-mer, la dépendance de la Martinique vis-à-vis de l'extérieur reste toujours aussi importante en 2010. Le déficit commercial atteint 2,2 milliards d'euros, soit une augmentation de 460 millions par rapport à 2009 où les échanges avaient nettement marqué le pas. Le taux de couverture s'établit à 13 %, constant depuis 2007 ; autrement dit, le montant des importations est 8 fois supérieur à celui des exportations.

### Les importations en hydrocarbures en augmentation

En 2010, la Martinique reste avant tout demandeuse en produits industriels ou manufacturés qui représentent 60 % de la valeur des importations. L'énergie représente désormais 24 % des importations contre 18 % en 2009. Ceci s'explique à la fois par l'augmentation des volumes échangés et par la variation du cours du Brent : +29 % sur le cours moyen entre 2009 et 2010. La part des produits agricoles ou alimentaires se réduit à 16 %, en légère diminution par rapport à 2009 (18 %) et ce malgré la hausse des échanges.

La France métropolitaine reste le principal fournisseur du département avec 54 % de la valeur totale des biens importés. Elle satisfait tout particulièrement la demande en produits alimentaires : 77 % des biens importés par la Martinique proviennent de France métropolitaine (en particulier 94 % des produits laitiers, 84 % des produits à base de viande et 82 % des produits à base de légume). Les importations métropolitaines représentent 97 % des médicaments achetés, 68 % des biens d'équipement et la moitié des achats de l'industrie automobile.

### Les exportations vers la métropole en nette augmentation

Part de la zone partenaire dans les échanges de biens et solde commercial en 2010

Unité : Million d'euros et %

	Importations	%	Exportations	%	Solde
France métropolitaine	1 375,6	53,5	147,2	44,1	-1 228,4
Union européenne hors France	334,4	13,0	5,9	1,8	-328,5
Norvège	262,9	10,2	0,2	0,1	-262,7
Etats Unis	234,1	9,1	10,6	3,2	-223,5
Guadeloupe	33,7	1,3	78,0	23,4	44,3
Caraiïbe hors ACP	32,3	1,3	6,8	2,0	-25,5
Caraiïbe ACP	27,6	1,1	4,4	1,3	-23,3
Guyane	9,2	0,4	75,6	22,6	66,4
Autres	261,4	10,2	5,9	1,8	-255,5
<b>Total</b>	<b>2 571,3</b>	<b>100,0</b>	<b>334,5</b>	<b>100,1</b>	<b>-2 236,8</b>

Source : Douanes, calculs Insee



## Les exportations agricoles ont la banane !

Importations et exportations par secteur d'activité en Martinique en 2010

Unités : millions d'euros et milliers de tonnes

	Importations		Exportations	
	valeur	volume	valeur	volume
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	48,4	80,5	96,6	202,1
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	387,3	810,9	9,0	293,8
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	366,4	197,2	50,4	32,1
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	230,2	389,1	139,2	232,7
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	417,4	34,3	8,5	1,6
C4 - Matériels de transport	268,7	25,7	15,2	1,9
- dont industrie automobile	239,0	24,0	2,5	1,6
C5 - Autres produits industriels	823,1	477,0	15,3	17,2
- dont pharmacie	150,1	3,2	1,2	0,1
Autres	30,1	3,2	0,7	0,1
<b>Total</b>	<b>2 571,3</b>	<b>2 017,4</b>	<b>334,5</b>	<b>781,2</b>

Source : Douanes, calculs Insee

L'Union européenne est le second fournisseur de la Martinique : elle envoie 27 % des importations en matériels de transport et 13 % de celles en biens d'équipement. La demande martiniquaise en pétrole est satisfaite par la Norvège (huile brute de pétrole) et les États-Unis (huile de pétrole, fioul, gazole). Ils fournissent respectivement 42 % et 30 % de l'ensemble des hydrocarbures pour 10 % et 9 % de la valeur de l'ensemble des importations. Depuis 2008, ils dépassent l'UE qui ne représente plus que 14 % des importations en hydrocarbures en 2010 contre 69 % en 2007. Cette substitution s'opère principalement au détriment du Royaume-Uni. Les importations en provenance de pays de la Caraïbe - hors ou inclus dans la zone de libre échange - restent marginales ; il s'agit pour moitié de produits industriels.

### Les exportations agricoles soutenues par la banane

Les exportations martiniquaises restent très restreintes ; elles se limitent aux produits agricoles et alimentaires et à l'énergie (44 % dans les deux cas). Les exportations en produits agricoles progressent en 2010 et concernent essentiellement la France métropolitaine. Sous l'effet d'une hausse des prix, la valeur des ventes de bananes est multipliée par 3,3 par rapport aux années précédentes malgré des échanges constants en volume. Si les ventes de melons et de rhum augmentent sensiblement, celles de sucre sont divisées par 2 en 2010 avec une chute du volume des exportations vers la France métropolitaine. En 2010, la Guyane devient le premier client de la Martinique pour le sucre. L'énergie vendue est essentiellement constituée d'hydrocarbures à destination de la Guadeloupe et de la Guyane. La première achète pour la moitié de la

valeur totale des carburants exportés. La seconde, approvisionnée par la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles) depuis 2007, pour 40 %. Les exportations restent constantes en volume et en valeur. La hausse du cours du Brent est compensée par la diminution des exportations d'hydrocarbures raffinés au profit des hydrocarbures non-raffinés. La Guadeloupe et la Guyane sont les deuxièmes clients de la Martinique (23 % des ventes pour chaque département) derrière la France métropolitaine.

Les produits industriels ou manufacturés ne représentent qu'une faible part des exportations (12 % en 2008). Les exportations vers la zone Caraïbe restent très limitées : 3 % de l'ensemble dont 2 % avec les pays ne faisant pas partie de la zone de libre échange. Il s'agit pour 70 % d'hydrocarbures.

Cédric MUREAU

### Définitions

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.



## La conjoncture monétaire et financière a accompagné la reprise économique en 2010

**Dans un contexte économique convalescent, la conjoncture monétaire et financière a été caractérisée par une reprise de la progression des encours bancaires et une stabilisation de la sinistralité. Le financement bancaire a renoué avec la croissance, notamment pour les crédits à long terme, permettant d'accompagner les projets des acteurs économiques. La reprise a été portée par la progression du marché du crédit à l'habitat des ménages et, dans une moindre mesure, des crédits liés au financement des entreprises.**

L'encours des crédits consentis par l'ensemble des établissements bancaires atteint 8,1 milliards d'euros, progressant de 4,1 % (dont + 4,5 % pour l'encours sain). Cette évolution touche particulièrement les concours à l'habitat des ménages et ceux en faveur des entreprises.

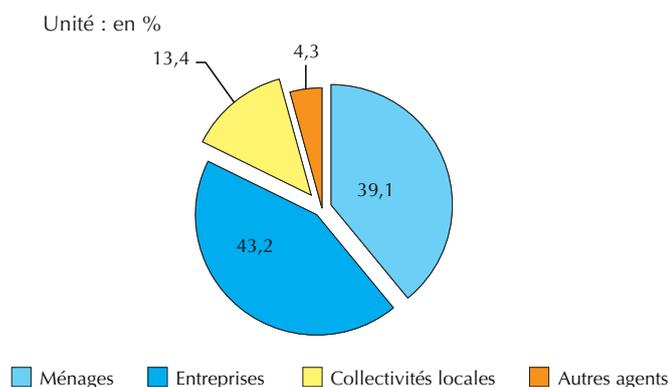
En lien avec l'amélioration de l'environnement économique, l'encours en faveur des entreprises (3,3 milliards d'euros) est orienté plus favorablement qu'en 2009 (+ 3,3 % contre - 2 %), mais ne retrouve pas la forte progression de 2008 (+ 9,8 %). Cette évolution s'explique par le rebond des crédits d'exploitation (+ 16,4 %) et des crédits d'investissement (+ 4,1 %) alors que les crédits immobiliers ont subi un tassement de leur encours (- 2,8 %). Les concours en faveur des

*L'encours des crédits accordés se redresse* ménages (3 milliards, + 5,5 %), soutenus par le crédit à l'habitat (+ 8,4 %), sont freinés par la stagnation du crédit à la consommation (- 0,5 %).

Les concours octroyés aux collectivités locales sont en baisse (1,02 milliard d'€, - 3,8 %), en raison de l'évolution des crédits d'investissement (- 4 %).

Au niveau de la structure par agent économique, les entreprises maintiennent leur position de principaux bénéficiaires des crédits sains, avec 43,2 % de l'encours global, dont un tiers lié au financement de l'immobilier (constitué notamment du logement social), devant les ménages (39,1 %), les collectivités locales (13,4 %) et les autres agents (4,3 %). Les parts des ménages et des autres agents sont les seules à progresser en 2010.

Structure de l'encours sain de crédits par agent économique en 2010



Source : IEDOM



L'amélioration de l'activité bancaire se retrouve au niveau de la progression des encours bruts de cré-

## Une conjoncture plus favorable pour les établissements locaux

bits des établissements installés localement (+ 3,3 %) à 7,2 milliards d'euros. Les ménages, premiers emprunteurs avec 2,9 milliards d'euros, ont eu un recours accru aux crédits à l'habitat (+ 8,5 % contre + 3,8 % en 2009). Comme en France métropolitaine, les transactions du secteur immobilier ont été favorisées par un niveau historiquement bas des taux des crédits à l'habitat. Parallèlement, l'encours des crédits à la consommation s'est stabilisé après la baisse de 2009 (- 0,5 % contre - 4,8 %), en lien avec les ventes de véhicules automobiles qui ont été dynamiques en fin

d'année. Les entreprises (2,7 milliards d'euros d'encours) ont enregistré une évolution mitigée

de leur encours (+ 0,2 % dont + 12,9 % pour les crédits d'exploitation et - 0,9 % pour les crédits d'investissement). L'encours des comptes ordinaires débiteurs a reculé (- 14,1 %) après avoir progressé vigoureusement en 2009 (+ 23 %), rendant compte d'une amélioration de la situation financière des entreprises.

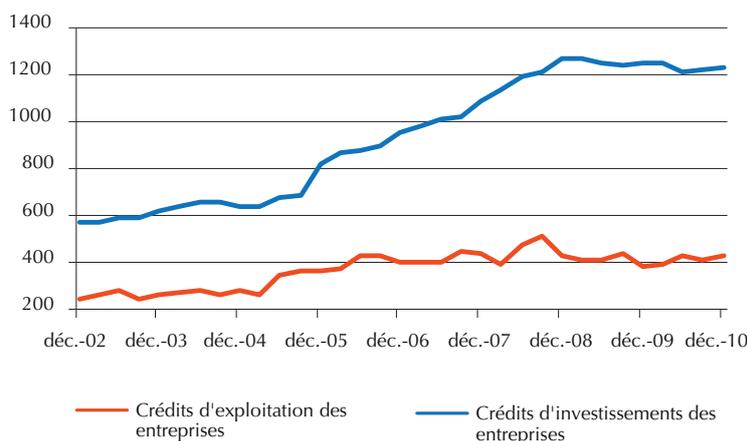
L'analyse sectorielle, appréciée à travers les risques bancaires recensés par la centrale des risques de la Banque de France, montre que les secteurs les plus prépondérants (activités immobilières et administrations publiques)

connaissent une régression de leurs encours, alors que plusieurs secteurs de l'économie marchande sont en croissance, en liaison avec l'amélioration de l'environnement économique. L'encours des « activités immobilières » (1,7 milliard d'euros) a diminué de - 1,5 %, contrastant avec la croissance des années précédentes (+ 1,6 % en 2009 et + 3,8 % en 2008).

Parallèlement, l'encours des secteurs de la construction (182 M€) et de l'hébergement restauration (63 M€), qui avaient été particulièrement impactés par la crise économique, poursuivent leur repli (- 6,6 % après - 6,7 % en 2009 et - 6,5 % après - 13,5 %). En revanche, les activités du commerce se redressent, leurs encours de risques augmentent de 13 % après - 7,9 % en 2009.

### Un encours de crédit aux entreprises stable depuis 2009

Encours des crédits aux entreprises (M€)



Source : IEDOM



## La qualité du portefeuille se stabilise en 2010

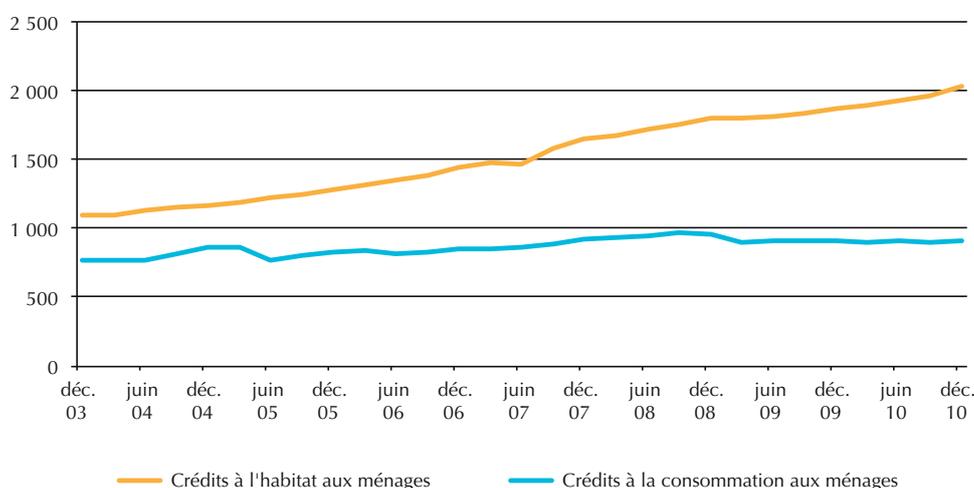
Les créances douteuses brutes des établissements de crédit locaux (482 millions d'euros) ont nettement ralenti

leur progression (+ 0,8 % contre + 13,8 % en 2009). Le poids des créances douteuses dans l'ensemble des concours consentis par les établissements de Martinique s'est ainsi stabilisé se situant à 6,7 % (- 0,1 point).

Cette évolution se conjugue avec une amélioration de la couverture du risque de contrepartie, le taux de provisionnement est en hausse de 0,7 point (64,9 % fin 2010 contre 64,2 % fin 2009).

## Des crédits à l'habitat toujours soutenus

Encours des crédits aux ménages (M€)



Source : IEDOM

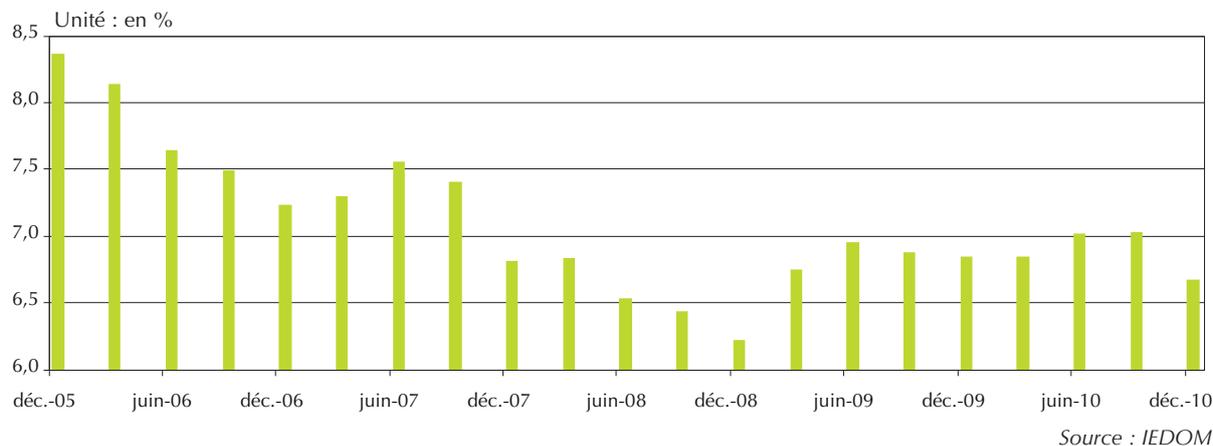
## Des statistiques bancaires en évolution

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI -Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois, l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.



## Un tassement du taux de créances douteuses

Taux de créances douteuses des établissements de crédits locaux



Apparue d'abord dans les pays en développement, cette forme de financement s'est progressivement étendue aux pays développés. Cet outil permet de financer les projets de création d'entreprise, ceux qui sont habituellement exclus du système de crédit classique parce qu'ils ne présentent pas les garanties nécessaires pour obtenir un prêt.

En France, le microcrédit commence à se développer dans les années 1990 sous l'impulsion d'acteurs privés qui s'installent progressivement outre-mer. A la Martinique, l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et Martinique Initiative (du réseau France Initiative) en sont les principaux acteurs. Si, comme dans

### *Le microcrédit en Martinique : un appui au dynamisme de la création d'entreprises*

des crédits distribués aux agents économiques, son rôle dans la création d'activité et le soutien à l'emploi est de plus en plus significatif et le département est un des plus actifs de l'outre-mer dans ce domaine. En 2009, il a concentré environ 30 % du nombre de microcrédits octroyés dans les DOM.

La demande potentielle de microcrédit est plus importante à la Martinique qu'en France métropolitaine, en raison d'un moindre accès au crédit classique et d'une part plus importante de la population en situation précaire.

l'ensemble de la France, l'activité de microcrédit à la Martinique est modeste, comparée à la masse

L'activité de microcrédit (3,1 millions d'euros pour 749 prêts) s'est renforcée en 2009 sous l'effet de la crise économique. L'encours moyen atteignait 4 412 euros, le public concerné est souvent féminin et constitué majoritairement par des demandeurs d'emploi. Le commerce (46 %) et les services (26 %) totalisent la plus grande part des projets financés. Le microcrédit contribue à la dynamique de création d'entreprises à la Martinique : environ 450 entreprises ont été créées avec le support du microcrédit en 2009, soit une entreprise sur dix.

Stéphane ATTALI  
IEDOM

### Définitions

**Encours de crédit brut** : total des crédits accordés

**Créances douteuses** : encours de crédit pour lequel il existe un risque avéré de non remboursement

**Encours de crédit sain** : encours de crédit brut – créances douteuses



## Une inflation portée par le prix des carburants

**En 2010, les prix à la consommation augmentent de 1,6 % en Martinique. Après la baisse constatée en 2009, les prix repartent à la hausse à cause notamment de l'augmentation du prix des produits pétroliers. Cette hausse des prix reste inférieure à celle connue en 2008. Les prix en Martinique progressent moins vite qu'en Guadeloupe (2,8 %) mais plus qu'en Guyane (0,2 %).**

En 2010, les services (y compris les loyers et services rattachés) ainsi que les produits pétroliers contribuent le plus à l'inflation. Le prix des carburants avait été contenu jusqu'au dernier trimestre 2009 grâce aux accords passés suite à l'intervention des pouvoirs publics. Cependant, le prix du baril de pétrole ayant franchi la barre des 70 € (60 € au 31 décembre 2009 soit une augmentation d'environ 16 %), le nouveau mode de fixation du prix des carburants a conduit à une hausse de 11,9 % sur l'année 2010.

Pour ce qui concerne les services, les loyers et services rattachés, une progression de 1,4 % est constatée. Ce poste contribue à hauteur de 0,7 point à l'inflation compte tenu du poids de ce dernier dans la consommation des ménages. Cette hausse s'explique pour moitié par la hausse de 0,9 % des loyers dès le deuxième semestre 2010. Les autres services (notamment assurances et services à la personne) expliquent plus de la moitié de la hausse des prix dans les services.

### Forte augmentation des prix des produits pétroliers en 2010

Indice des prix Martinique 2010

Unité : Variations et contributions en %

Regroupements	Pondération 2010	Indices 2009 moyen	Indices 2010 moyen	Variation 2010/2009	Contributions à la hausse des prix en 2010
<b>Alimentation</b>	<b>1 714</b>	131,7	132,0	0,2	0,0
Produits frais	326	135,9	137,4	1,1	0,0
Alimentation hors produits frais	1 388	130,4	129,7	-0,5	-0,1
<b>Tabac</b>	<b>22</b>	362,9	418,7	<b>15,4</b>	<b>0,0</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 942</b>	105,1	105,0	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>
Habillement et chaussures	752	97,6	97,3	-0,3	0,0
Produits de santé	165	91,8	89,4	-2,6	0,0
Autres produits manufacturés	2 025	110,0	110,2	0,2	0,0
<b>Energie</b>	<b>906</b>	119,8	131,1	<b>9,4</b>	<b>0,9</b>
produits pétroliers	695	125,7	140,7	11,9	0,9
<b>Services</b>	<b>4 416</b>	125,9	127,6	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>
Loyers et services rattachés <sup>(1)</sup>	1 107	134,5	138,3	2,8	0,3
Services de santé	249	121,6	121,1	-0,4	0,0
Transports-communications	590	110,6	108,6	-1,8	-0,1
Autres services <sup>(2)</sup>	2 470	125,5	127,5	1,6	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>121,1</b>	<b>123,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>

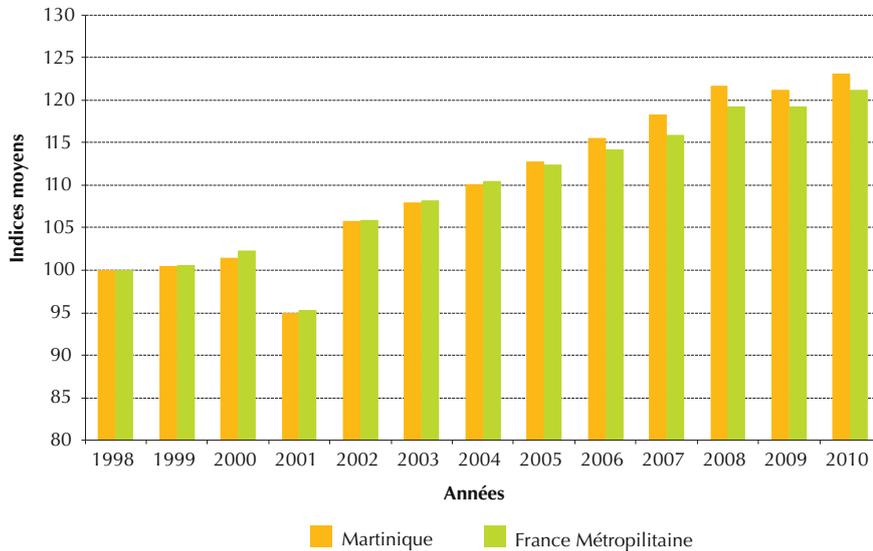
Source : Insee-Dirag, indice des prix à la consommation

(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, les effets personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...



## Evolution des prix à la consommation entre 1998 et 2010 en Martinique et en France métropolitaine



Source : Insee-Dirag, indice des prix à la consommation

En 2010, l'augmentation des prix à la consommation observée en Martinique (1,6 %) est plus élevée qu'en Guyane (0,2 %) et en France métropolitaine (1,5 %) mais, plus basse qu'en Guadeloupe (2,8 %). Cette hausse des prix est une des plus faibles observées depuis 1998 (1,2%).

Ann-Emmanuelle FANON

Le prix des cigarettes est à nouveau revalorisé de 15,4 % dans le cadre du nouveau projet de loi visant à financer la Sécurité sociale (PLFSS) ainsi que le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA).

Le prix de l'habillement et des chaussures baisse de 0,3 %. Il en est de même pour les produits de santé qui

connaissent une diminution de leurs prix deux fois plus importante qu'en 2009 (2,6 %). Les prix des autres produits manufacturés connaissent une hausse modérée de 0,2 %, soit 0,3 point de moins que l'an passé. Notons que le poste des produits manufacturés n'a pas augmenté depuis 2007.

### Définitions

**L'indice des prix à la consommation (IPC) :** Est un instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

**La variation moyenne annuelle :** Représente la variation entre la moyenne de l'année  $n$  et celle de l'année  $n-1$ . Elle diffère de l'évolution en glissement qui mesure l'évolution des prix entre le début et la fin de la période sans tenir compte des évolutions enregistrées durant l'année.

### Pour en savoir plus

Comparaison spatiale des prix :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1304](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1304)

Historique des prix à la consommation :

<http://www.insee.fr/fr/regions/martinique/collection.asp?id=242>



## Toujours plus de créations d'entreprises en Martinique

**En 2010, un an après la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, le tissu économique martiniquais s'est enrichi de 4 790 nouvelles entreprises, soit 7 % de plus que l'année précédente. Quoique portant sur des volumes de créations peu élevés, les activités immobilières et financières réalisent les plus fortes hausses du nombre de créations (respectivement 45 % et 42 %). Le secteur de la construction se classe à la troisième place (+ 16 %). Plus d'un créateur d'entreprise sur deux est un auto-entrepreneur.**

En 2010, en Martinique, 4 784 entreprises ont été créées dans les secteurs marchands non agricoles, contre 4 469 en 2009. Cette hausse globale de 7 % s'explique par une augmentation du nombre des créations d'auto-entreprises de 20 % entre 2009 et 2010.

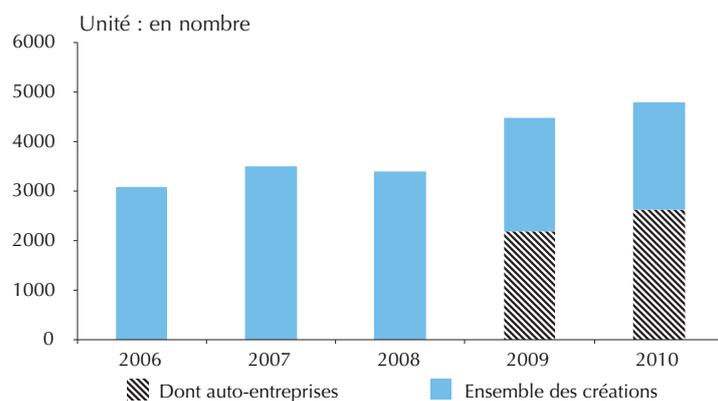
Le nombre d'auto-entreprises progresse davantage en Martinique qu'en France métropolitaine (+ 20 % contre + 12 %). Ce rattrapage s'explique par l'adaptation fin 2009, du régime microsocial (régime spécifique à

l'auto-entrepreneur) aux spécificités des Dom pour les cotisations sociales. Cependant, en 2010 comme en 2009, le statut d'auto-entrepreneur suscite moins d'engouement en Martinique qu'en France métropolitaine (55 % d'auto-entreprises créées contre 58 %).

Au classement des plus fortes augmentations du nombre de créations d'auto-entreprises, la Martinique arrive en 4<sup>e</sup> place, après La Réunion (68 %), la Guyane (54 %) et l'Île-de-France (28 %).

### 20 % de créations d'auto-entreprises de plus qu'en 2009

Evolution des créations d'entreprise en Martinique en 2010



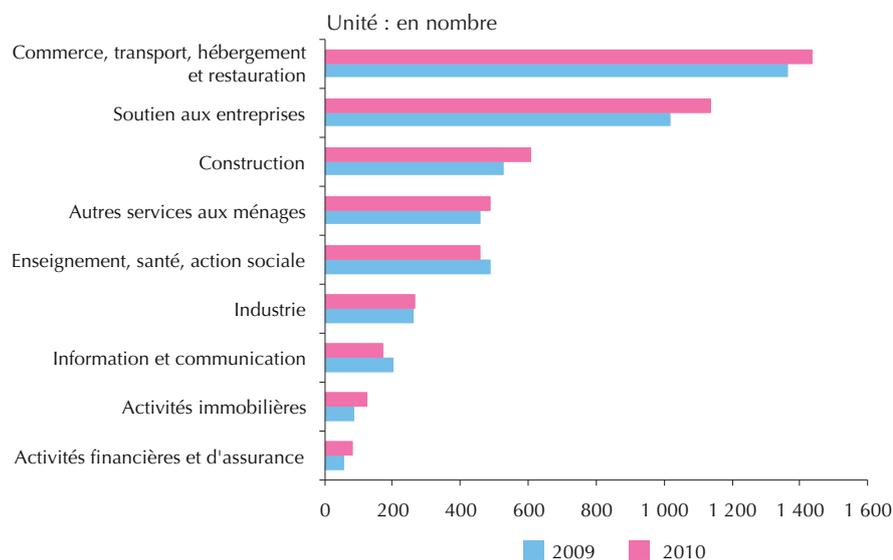
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

En 2010, 30 % des créations d'entreprises dans le « commerce, transport, hébergement et restauration » est le premier gisement de créations dans l'économie de la Martinique : avec 1 437 créations, il représente 30 % du renouvellement des entreprises martiniquaises. Plus de la moitié de ces nouvelles unités (52 %) sont sous le régime d'auto-entrepreneur. Dans ce secteur, 73 % des créations réalisées relèvent du commerce, 18 % de la restauration et 8 % du transport.



## Plus fortes progressions dans le « soutien aux entreprises » et dans la « construction »

Principaux secteurs de création d'entreprise en Martinique



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

*La construction en progression de 16 %, l'« enseignement, santé et action sociale » en baisse de 15 %*

Quoique portant sur des volumes peu importants, le nombre de créations dans les secteurs des « activités immobilières » et des « activités financières et d'assurance » augmente le plus rapidement (respectivement + 45,3 % et + 42,4 %).

Dans le secteur de la « construction », le nombre de créations a progressé de 16 %. Là aussi, cette hausse est prin-

cipalement le fait des auto-entreprises (+ 60 %).

De même, le secteur du « soutien aux entreprises » enregistre une progression de 12 % du nombre de ses créations : une progression expliquée également par la hausse du nombre de créations d'auto-entreprises (+17 %).

Dans l'« industrie », le « commerce, transport, hébergement et restauration » et les « autres services aux ménages », le nombre de créations d'entreprises augmente peu (respectivement + 2 %, + 5 % et + 6 %). L'auto-entrepreneuriat est en forte diminution au sein de ces secteurs (respectivement - 4 %, - 8 % et - 22 %).

Avec respectivement 172 et 460 entreprises créées, les secteurs de « l'information et communication » et de « l'enseignement, santé et action sociale » sont les seuls à enregistrer une baisse du nombre des créations (respectivement - 15 % et - 6 %).

## Une auto-entreprise pour créer son emploi

Parmi les 2 610 nouveaux auto-entrepreneurs, un sur trois a entre 30 et 39 ans. Ces créateurs sont surtout présents dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » (29 %) ; en particulier, deux d'entre eux sur trois sont dans le commerce de détail (hors automobiles).

En 2010, la quasi-totalité des créations d'auto-entreprises se fait sans salarié. Du fait de l'importance de la part des auto-entrepreneurs parmi les créateurs d'entreprise, la proportion de créations sans salarié reste élevée : neuf entreprises créées sur dix sont des unités sans salarié, six d'entre elles sur dix sont des auto-entreprises. Elles ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. En excluant les auto-entreprises, les créations d'entreprise sans salarié atteignent 41 %. En 2010, les nouvelles entreprises employeuses comptent en moyenne 3,1 salariés. Seules sept entreprises de plus de 20 salariés (dont une de plus de 50 salariés) ont été créées.

Mélanie CHRISTANVAL

### Définition

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

### Champ

Dans l'industrie, le champ ne couvre pas les créations d'entreprises sans salarié relevant du secteur de la production d'électricité. Cela ne correspond pas à une activité industrielle mais à des entreprises montées pour gérer l'électricité produite par les installations photovoltaïques.



## Des contraintes supplémentaires sur les filières agricoles en 2010

*Dans un contexte économique morose, l'année 2010 débute par un carême remarquable par des records de températures élevées et par un grand nombre de jours consécutifs sans pluie. Elle se termine par le passage d'un cyclone générant des vents qualifiés d'une intensité assez forte sur une durée inhabituelle. Ces conditions sont peu favorables aux productions végétales. La hausse du prix des intrants contraint les professionnels à s'organiser.*

Après la détente sur le prix des matières premières, et notamment des céréales, durant ces deux dernières années, les cours rejoignent les records atteints en 2007. La forte dépendance des exploitations agricoles et notamment des élevages aux intrants ajoute des contraintes supplémentaires dans un contexte de prix modérés des produits alimentaires aux consommateurs.

### *Les professionnels se réorganisent*

Les professionnels réagissent en accentuant au sein de leurs structures l'organisation des mises en marché et de l'encadrement technique. À cet effet, en fin d'année, cinq des sept coopératives d'élevage se regroupent pour constituer une union, Madivial couvrant les trois quarts de la production locale de viande. Cette structure a pour objectif de soutenir l'encadrement technique des éleveurs, et de valoriser au mieux la production locale. Cette nouvelle organisation devrait générer des économies d'échelle telle que la réduction des frais logistiques de mise en marché. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs des filières végétales de diversification (autres que les secteurs de la banane export et de la canne à sucre) ont mis en place une interprofession permettant à terme à ce que la production locale ne soit plus considérée par la grande distribution comme un complément aux importations de fruits et de légumes. La production végétale locale devrait ainsi retrouver une place prépondérante dans le régime alimentaire des Martiniquais. Enfin, un large consensus se dessine pour la

constitution d'instituts techniques multifilières, de dimension inter-régionale, pour accompagner le développement de l'élevage et des productions légumières, maraîchères et fruitières locales.

À l'instar de l'hexagone, la Martinique a aussi bénéficié du plan de soutien exceptionnel aux exploitations agricoles par la prise en charge, par l'État, d'une partie de l'endettement de ces dernières. Les exploitants sinistrés de 2009 ont également perçu les indemnités dues suite aux inondations de cette même année. Ces crédits exceptionnels versés en 2010 représentent une somme de 3,380 millions d'euros de subventions et 0,15 million d'euros de prêts de trésorerie à taux bonifiés venant en sus des soutiens habituels au secteur agricole.

### *Des prix de ventes de la banane globalement stables*

S'agissant de la production de la banane export, les organisations de producteurs de la Martinique et de la Guadeloupe ont commercialisé en Europe continentale 238 877 tonnes de bananes vertes au prix moyen de 628,27 euros la tonne. Comparé à 2009, le tonnage s'accroît de 3,9 % et le prix moyen connaît une modeste progression de 0,45 %. À regarder de plus près, la Martinique accroît sa part dans la production antillaise de banane, passant de 77 à 82 %. La Guadeloupe a connu un arrêt de ses exportations d'avril à mai suite aux retombées des cendres de Montserrat sur les plantations, rendant les fruits impropres à la vente.

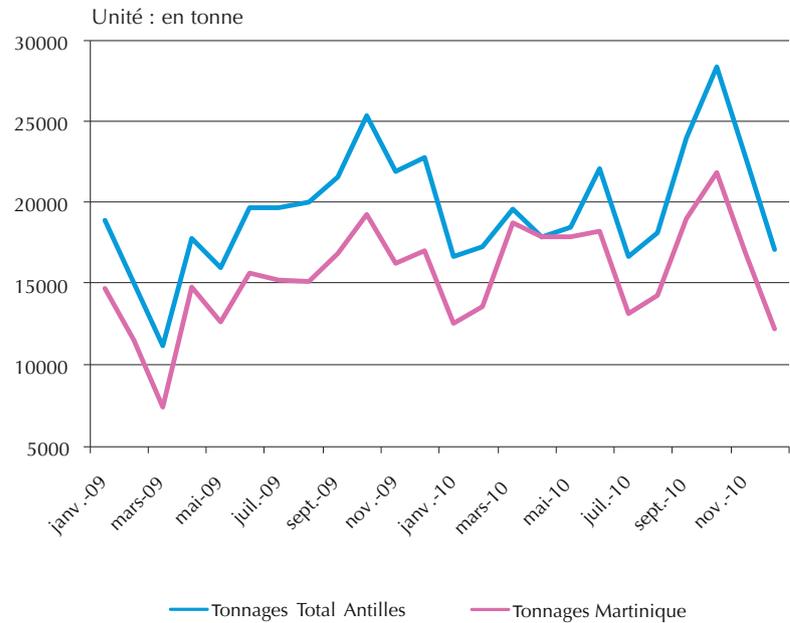


Le diagramme comparatif des deux années précédentes sur les quantités exportées de banane montre que le pic de production de fin d'année s'accroît un peu plus en 2010. Période de l'année où la banane est très fortement concurrencée sur le marché européen par les fruits de saison : raisin, pomme, kiwi, pêche, nectarine, fraise.

La remontée des prix de vente en 2010 a permis de compenser assez largement des cours atones du début de la campagne, avec des tonnages significatifs durant les périodes de prix plus favorables qu'habituellement.

## Des exportations de bananes qui tendent à devenir saisonnières

Quantités de bananes exportées en 2009 et en 2010

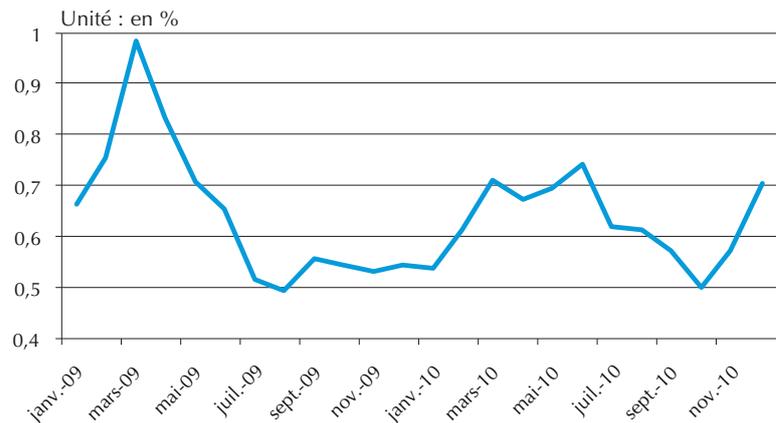


Source : Observatoire des marchés du Cirad

L'évolution des cours de la banane de 2010 est à mettre en relation avec les conditions météorologiques en Europe (printemps et été frais et humides moins favorable aux fruits habituels de saison) et à la moindre disponibilité en banane des pays tiers.

## Des prix de vente plus favorables en fin d'année 2010

Evolution des prix à l'exportation de la banane en 2009 et en 2010



Source : Observatoire des marchés du Cirad



## Une mauvaise année pour la canne à sucre

Pour le secteur de la canne, l'année 2010 avec une production de 202 228 tonnes de cannes à sucre récoltées fait partie des trois plus mauvaises années de la décennie en ce qui concerne les rendements et la production récoltée. Le manque de production s'est plutôt fait au détriment de la sucrerie du Galion. La proportion de canne à sucre destinée à cette dernière oscille généralement entre 38 et 40 %. Cette année, et pour la première fois depuis 10 ans, pas plus de 35 % de la production a été livrée pour produire du sucre. Cette baisse de production est directement imputable aux fortes précipitations, suivies d'une longue période sèche.

L'analyse des rendements sur les dix dernières années montre que la tendance est encore à la baisse.

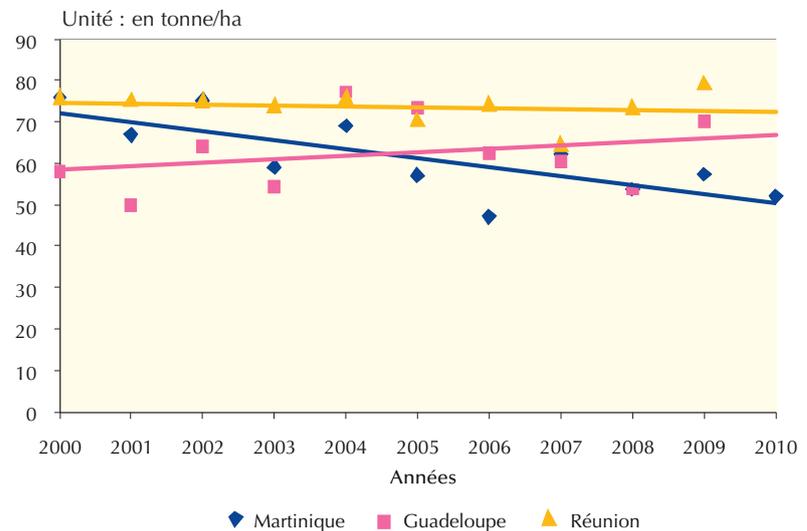
Alors que la Guadeloupe connaît une hausse moyenne de ses rendements de près de 2 % par an, les planteurs de Martinique connaissent une baisse moyenne de près de 3 % par an.

Cette tendance n'est pas des plus favorables pour faire face au renchérissement des intrants des cultures. On constate d'ores et déjà une plus grande défection du

nombre de planteurs en 2010 (-8 % entre 2009 et 2010).

## Un rendement hectare encore à la baisse en Martinique

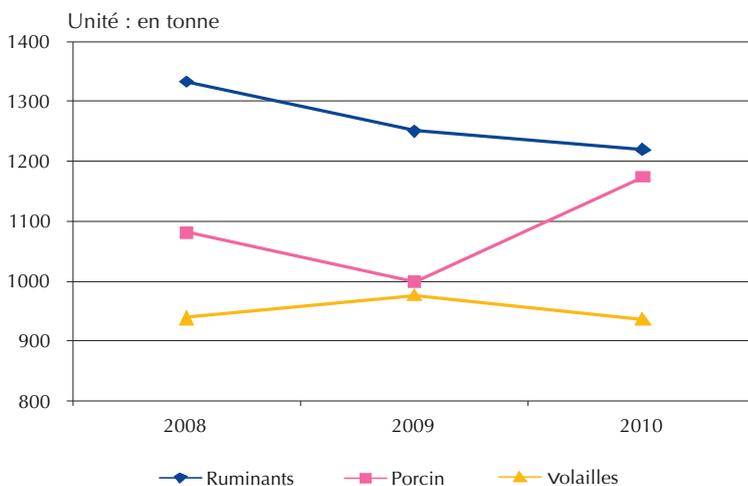
Comparaison des rendements entre les DOM de 2000 à 2010



Source : DDAF

## Seulement une progression des abattages de porcins

Abattages contrôlés de 2008 à 2010



données des abattoirs du Lamentin et du François

## Une situation contrastée pour l'élevage

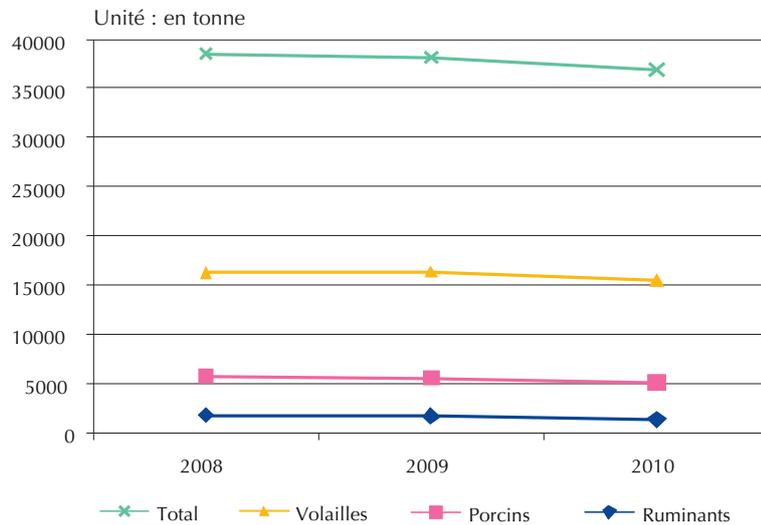
Le secteur de l'élevage connaît une progression des abattages contrôlés de 3,4 % en poids par rapport à 2009. Cependant, ce chiffre doit être nuancé suivant les filières. L'élevage hors-sol tout particulièrement porcine progresse notablement, tandis que l'élevage d'herbivores se dégrade, en particulier pour les bovins (-9% en trois ans). Cette situation tend à fragiliser un peu plus la société qui gère l'abattoir du Lamentin.

L'augmentation des abattages de porcins (+94 tonnes sur 3 ans) compense à peine la diminution des abattages de ruminants (-113 tonnes sur 3 ans).



## Légère baisse du tonnage des viandes importées

Evolution des tonnages de viande importé



Source : DDAF

### Une production maraîchère en progression

Le secteur de la diversification végétale est un des plus difficiles à appréhender. Une multitude de producteurs réalisent la production de manière plus ou moins formelle. De plus, ils écoulent une grande partie de cette dernière en circuit court. Néanmoins, il semble que la tendance est à un regain d'activité dans les productions maraîchères et vivrières. La

surface en tubercules (patate, igname, dachine, manioc) se serait accrue de façon notable ces deux dernières années. Les productions vendues de légumes, de racines et de fruits (hors banane export) sont respectivement de 16 400 tonnes, de 5 200 tonnes, et de 18 600 tonnes en 2010. Cet accroissement est pour partie lié au manque d'emploi salarié. Les ruraux retrouveraient le chemin des cultures pour palier à la contraction de leurs revenus salariaux.

Les premiers résultats du recensement agricole en cours permettront, en 2011, de mieux mesurer l'évolution des secteurs de production destinés au marché local.

Eric ROUX  
DAF Martinique



## Transport aérien : Reprise de l'activité aéroportuaire en 2010

**En 2010, après une année 2009 marquée par la récession, l'aéroport Aimé Césaire affiche une progression globale de son activité (à l'exception du trafic du fret). Cependant, les résultats globaux de 2010 restent en deçà de ceux de 2008. La plateforme aéroportuaire a drainé plus de 1,67 millions de passagers (+3,9 %). Cette évolution est tirée en grande partie par les dessertes internationales (+14,1 %) et en particulier pour la catégorie « autres aéroports » (+66,5 %). Les mouvements d'avions ont enregistré une légère hausse (+1,1 %). Ce regain d'activité est toutefois fragilisé par la poursuite du recul du trafic du fret (-2,9 %).**

L'ensemble des compagnies aériennes a vu son trafic progresser en 2010. Les campagnes promotionnelles qu'elles ont affichées tout au long de l'année expliquent cette évolution favorable. Les nouvelles réglementations appliquées par la compagnie Air France (augmentation d'une franchise de 21kg) lui ont permis de conforter sa place de leader sur la plateforme aéroportuaire de l'île. La compagnie reste talonnée de très près par Air Caraïbes. Viennent ensuite Corsair Fly et Air Antilles Express, ces deux compagnies ayant signé un accord de partenariat en mars 2010. Sur les liaisons internationales, toutes les compagnies aériennes affichent une croissance de leur activité. La plus prononcée revenant à Air Canada qui a vu son trafic de passagers passer de 2 518 passagers en 2009 à 8 118 passagers en 2010.

West Jet Air Lines (compagnie canadienne affrétée) et Atis (compagnie taxi) apparaissent cette année dans les 10 premières compagnies commerciales. Le réseau « France métropolitaine » a représenté 58 % du trafic total de pas-

### Timide croissance du trafic sur la ligne transatlantique en 2010

sagers en 2010. Avec 975 700 passagers, la ligne transatlantique affichait une hausse de +1,6 % par rapport à 2009 (soit 15 641 passagers de plus). Cette augmentation lui a permis de retrouver un niveau équivalent à celui de 2008. La forte baisse du deuxième trimestre (-5,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2009) explique la modération du trafic global sur l'année. Cette contraction sur cette période a été causée par la fermeture de l'aéroport d'Orly, en raison du nuage de cendre échappé du volcan islandais en éruption.

### Dynamisme prononcé du trafic international, redressement du trafic régional

Après une année sombre en 2009, le trafic international et le trafic régional ont connu une forte croissance en 2010. Les destinations vers la Caraïbe internationale enregistraient une hausse de 8,1 % par rapport à l'année précédente et la catégorie « autres aéroports » voyait son nombre de passagers s'accroître de 66,5 %.

### Evolution d'ensemble de l'activité aéroportuaire

Unités : nombre de passagers, tonne

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Mouvements d'avions commerciaux	23 291	23 871	24 086	22 824	20 473	20 692
Trafic de passagers (en milliers)	1 616	1 636	1 695	1 673	1 608	1 672
dont passagers locaux	1 518	1 542	1 603	1 572	1 496	1 557
dont passagers en transit	98	94	93	101	112	115
Trafic fret commercial (en tonnes)	12 998	13 493	13 925	12 785	11 336	11 010
<b>Trafic fret commercial (en tonnes)</b>	<b>12 998</b>	<b>13 493</b>	<b>13 925</b>	<b>12 785</b>	<b>11 336</b>	<b>11 010</b>

Source : Direction des Services Aéroportuares - CCIM



Les dessertes en provenance ou à destination de Pointe à Pitre et Cayenne ont repris favorablement. Toutefois, si 396 589 passagers ont été dénombrés à destination de Pointe à Pitre, ces chiffres doivent être utilisés avec précaution. En effet, Air France opère des vols entre Fort de France et Miami, nécessitant des escales à Pointe à Pitre et Port au Prince. Depuis 2010, la compagnie a instauré un changement de vol durant ces escales. Ainsi, ces passagers bien que voyageant à destination de Miami, ont été comptabilisés dès leur arrivée à Pointe à Pitre, comme visiteur de l'île. Ces chiffres seraient alors surévalués.

## Évolution du trafic de passagers sur la ligne transatlantique par trimestre

Unités : nombre de passagers, tonne

	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>ème</sup> Trimestre	3 <sup>ème</sup> Trimestre	4 <sup>ème</sup> Trimestre
2010	283 667	212 306	266 886	212 841
2009	272 426	224 496	260 917	202 917
2008	287 698	226 083	251 082	211 413
2007	295 241	238 920	279 214	214 424
2006	284 528	227 274	267 661	212 064
2005	286 350	217 906	265 239	197 540
<b>Écart 2010/2009</b>	<b>4,1%</b>	<b>-5,4%</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,9%</b>

Source : Direction des Services Aéroportuaires - CCIM

Ces évolutions s'expliquent par les promotions effectuées par les compagnies aériennes et les agences de voyage à destination des pays caribéens (Saint-Martin, San Juan...) et

pays régionaux. D'autre part, les martiniquais ont davantage voyagé par rapport à 2009. La crise de février ayant contraint certaines personnes à annuler leur départ en vacances.

## Trafic de passagers sur les destinations internationales

Unités : nombre de passagers, tonne

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2009
Caraiïbe Internationale	90 406	90 429	97 303	103 392	92 799	100 272	8,1%
Autres Aéroports	20 654	19 483	22 931	18 844	10 748	17 890	66,5%
<b>Total international</b>	<b>111 060</b>	<b>109 912</b>	<b>120 234</b>	<b>122 236</b>	<b>103 547</b>	<b>118 162</b>	<b>14,1%</b>

Source : Direction des Services Aéroportuaires - CCIM

## Flux de passagers sur les destinations régionales

Unités : nombre de passagers, tonne

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2009
Guadeloupe	367 232	378 637	393 366	406 664	370 863	396 589	6,9%
Guyane	67 933	61 853	61 506	66 776	61 890	66 282	7,1%
<b>Total régional</b>	<b>435 165</b>	<b>440 490</b>	<b>454 872</b>	<b>473 440</b>	<b>432 753</b>	<b>462 871</b>	<b>7,0%</b>

Source : Direction des Services Aéroportuaires - CCIM

### Poursuite de la baisse d'activité pour le fret commercial

Le fret commercial a de nouveau subi une baisse de son activité. Depuis 2008, il n'a cessé de chuter (-8,2 % en 2008 ; -11,3 % en 2009) et affiche un déclin de 2,9 % en 2010.

Cette évolution, moins prononcée que les deux années précédentes, peut s'expliquer par la baisse du fret aérien commercial à l'importation (-0,8 %), moins importante que le fret aérien commercial à l'exportation

(-7,9 %). Par ailleurs, les escales nationales (France Métropolitaine, Guadeloupe, Guyane) concentrent l'essentiel des flux de marchandises de l'aéroport, influant fortement sur la tendance observée : si, pour cette zone, les réceptions de marchandises ont évolué positivement en 2010 (+4,4 %), les expéditions de marchandises étaient en baisse de 7,8 % cette même année. Toutefois, il importe de souligner que les exportations de marchandises à destination des escales régionales (Guadeloupe, Guyane) enregistrent une progression de +3,9 %, représen-

tant la seule évolution favorable du fret aérien à l'exportation.

Enfin, l'évolution favorable du fret commercial affichée au 1<sup>er</sup> trimestre (+30 %) ne s'est pas prolongée au cours des trois derniers trimestres (respectivement -10,6 %, -16,4 %, -9,6 %). Le quatrième trimestre est marqué par le passage de l'ouragan Tomas, ayant eu des conséquences néfastes sur les cultures, notamment le melon.

Pascale MARIE-CLAIRE  
CCIM



## Transport maritime : Reprise des activités portuaires en 2010

**L'année 2010 est placée sous le signe de la reprise pour le port de Fort-de-France par rapport à 2009. Une relance cependant inégale en la défaveur du nombre d'escales enregistrées. Les échanges de marchandises, les trafics de croisières et de passagers inter-îles sont en hausse.**

Globalement, les échanges de marchandises ont augmenté de 6,3 % en un an, soit 1 391 000 tonnes. C'est une évolution atypique compte tenu de la baisse de 2,3 % enregistrée entre 2008 et 2009. Cette baisse est due à la conjonction de plusieurs facteurs majeurs qui sont la crise économique et financière mondiale, la crise sociale locale et le

cyclone Dean. Ces événements ont largement contribué au ralentissement des échanges observés dans le passé.

Ainsi, ce sont 206 240 tonnes de bananes qui ont été exportées en 2010, soit une hausse de 5 % par rapport à 2009 et 41 % par rapport à 2008.

### Évolution des transports de marchandises depuis 2006

Unité : Milliers de tonnes

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Liquides en vrac</b>	<b>1 494</b>	<b>1 381</b>	<b>1 401</b>	<b>1 415</b>	<b>1 505</b>
Pétrole brut	816	524	677	612	719
Produits pétroliers raffinés	678	857	724	803	786
<b>Solides en vrac</b>	<b>290</b>	<b>277</b>	<b>285</b>	<b>211</b>	<b>200</b>
Céréales	40	31	35	41	38
Engrais	16	25	21	12	16
Clinker <sup>1</sup>	223	202	209	139	132
Autres solides en vrac	11	19	20	19	14
<b>Total liquides et solides en vrac</b>	<b>1 784</b>	<b>1 658</b>	<b>1 686</b>	<b>1 626</b>	<b>1 705</b>
<b>Marchandises diverses</b>	<b>1 467</b>	<b>1 488</b>	<b>1 405</b>	<b>1 394</b>	<b>1 504</b>
Conteneurs	1 431	1 452	1 369	1 358	1 468
Autres	36	36	36	36	36
<b>Nombre de conteneurs (EVP)<sup>2</sup></b>	<b>158 141</b>	<b>150 159</b>	<b>146 380</b>	<b>142 240</b>	<b>150 710</b>
Conteneurs vides	53 692	51 035	52 315	49 085	44 429
Conteneurs pleins	104 449	99 124	94 065	93 155	106 281

Source: CCIM- Port de Fort de France

(1) Clinker : roche entrant dans la fabrication du ciment

(2) Équivalent vingt pied ou EVP: Mesure statistique pour le trafic de conteneurs. Les conteneurs ont des dimensions standardisées. Leur longueur peut être de 20 pieds (1 EVP) ou 40 pieds (2 EVP). On évalue la capacité d'un porte-conteneurs en EVP. Un conteneur d'un équivalent vingt pieds représente environ 30 mètres cube.



De même, les quantités de marchandises importées sont en nette progression. Elles enregistrent une progression de 7,9 %. Les échanges de liquides en vrac s'inscrivent aussi à la hausse de 6,3 %. Ces derniers retrouvent leurs niveaux de 2006.

En revanche, la tendance à la baisse déjà amorcée en 2009 se confirme pour les importations de marchandises solides en vrac cette année

encore. La baisse du vrac est le résultat d'une chute conséquente des importations de clinker. Moins 5,3 % entre 2009 et 2010 et moins 33,4 % entre 2008 et 2009.

Après une baisse importante entre les années 2007 et 2008, les échanges de céréales sont à nouveau à leur bon niveau de 2006 : 38 000 tonnes.

L'année 2010 fait apparaître une forte reprise des transports conteneurisés : 150 710 équivalent vingt pieds (EVP)

transportés dont 106 281 EVP pleins, soit une hausse de 14,1 % du nombre de conteneurs, et de 7,9 % du tonnage.

Le nombre d'escales se stabilise autour de 1 400 depuis ces trois dernières années, soit une diminution de 18 % du nombre de navires concernés par cette baisse, qu'il s'agisse du commerce, de croisières ou du trafic inter-îles.

## Évolution des escales en Martinique depuis 2006

Unité : Nombre

	2006	2007	2008	2009	2010
Commerce	910	838	742	778	751
Croisières	138	117	109	100	97
Inter îles, passagers et ferries	528	466	409	374	349
Autres	195	288	208	159	217
<b>Total Escales</b>	<b>1 771</b>	<b>1 709</b>	<b>1 468</b>	<b>1 411</b>	<b>1 414</b>

Source : CCIM - Port de Fort-de-France

## Évolution de la fréquentation depuis 2006

Unité : Nombre

	2006	2007	2008	2009	2010
Croisiéristes	93 795	69 179	93 889	76 609	86 001
Passagers inter-îles	179 244	154 955	150 301	134 930	136 849
<b>Total Passagers</b>	<b>275 045</b>	<b>226 141</b>	<b>246 198</b>	<b>213 548</b>	<b>224 860</b>

Source : CCIM - Port de Fort-de-France

Malgré la baisse du nombre d'escales, le nombre de croisiéristes progresse de 12 % par rapport à 2009. Cet état de fait s'explique en partie par l'augmentation de la capacité des navires mis en service depuis quelques années.

Le nombre de croisiéristes basé au port (en tête de ligne du navire) est aussi en hausse : 33,5 %.

Même si le nombre d'escales est en baisse, le nombre de passagers

inter-îles enregistre une progression de 1,4 % en un an.

Daniel DANDREA  
CCIM-Port de Fort-de-France



## Remontée des flux touristiques en 2010

**Au terme de l'année 2010, le flux touristique global repasse le seuil des 600 000 visiteurs, seuil qui n'avait pas été atteint en 2009. La fréquentation touristique globale de 2010 est supérieure de 7,6 % à celle de 2009. L'évolution enregistrée en 2010 est essentiellement imputable aux visiteurs de séjour, dont la fréquentation progresse de 8,2 %.**

L'année 2010 se distingue par une remontée des flux touristiques de toute nature. Le flux de croisière augmente de 7 %, mais demeure sous le seuil des 100 000 visiteurs.

Le flux de visiteurs de séjour (ceux qui résident dans les structures hôtelières, les gîtes ruraux, les meublés de tourisme ou chez l'habitant) totalise 77 % de la fréquentation globale de 2010. L'augmentation annuelle du flux de séjour est en large partie

imputable au premier semestre de l'année 2010. Alors que les six premiers mois de 2010 s'achevaient par une fréquentation en progression de 12,9 % comparativement à la même période 2009, celle du second semestre enregistrait une augmentation de 3,7 %. Comme en 2009, la « haute saison<sup>1</sup> » ne concentre pas la majorité du flux annuel. La période qui s'étale de décembre à avril a totalisé en effet 48,4 % du flux annuel en 2010 (44,2 % en 2009).

### L'ensemble des flux touristiques progresse en 2010

Niveau et évolution des flux touristiques

Unités : nombre et %

	2008	2009	2010	10/09	09/08
Croisière	87 079	69 749	74 633	+ 7,0	-19,9
Autres excursionnistes	21 372	25 878	26 854	+ 3,8	+ 21,1
Séjour	481 225	441 647	478 060	+ 8,2	-8,2
Plaisance	41 640	39 889	41 234	+ 3,4	-4,2
<b>Total général</b>	<b>631 316</b>	<b>577 163</b>	<b>620 781</b>	<b>+ 7,6</b>	<b>-8,6</b>

Source : Comité martiniquais du tourisme

La tendance à la mono-clientèle française en provenance de l'hexagone s'est atténuée en 2010. Les français de l'hexagone ont totalisé 77,9 % du flux de visiteurs pour 80,3 % en 2009. En ajoutant les français des DOM (Guadeloupe et la Guyane), la clientèle française totalise 87,4 % de la fréquentation touristique de 2010 (89,4 % en 2009). Cette diminution relative de la clientèle française de l'hexagone s'est effectuée principalement au détriment des clientèles de l'hexagone (dont le poids dans la fré-

quentation globale baisse de 2,4 points) et au profit des clientèles des DOM qui gagnent 1,3 point. Les six premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent 50,9 % des visiteurs français.

Les touristes de séjour, en faible majorité des femmes (50,1 %) sur l'ensemble de l'année, ont pour 52,5 % d'entre eux, entre 25 et 44 ans. Un peu plus de la majorité des visiteurs de séjour (52,1 %) dispose

(1) La haute saison s'étale de décembre à avril, c'est alors l'hiver en Europe et en Amérique du Nord. La basse saison correspond au reste de l'année.



d'un revenu du ménage compris entre 2 058 € et 6 098 € par mois. Les cadres ou les professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 43,5 % des touristes (39,9 % en 2009), et les retraités en ont totalisé 8,7 %. En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2,5 personnes.

Ceux qui découvrent notre île pour la première fois sont proportionnellement plus nombreux en haute saison : 52,1 % et 36,9 % en basse saison. Ils furent proportionnellement moins nombreux sur l'ensemble de l'année 2010 (42,9 %).

La durée moyenne de séjour des touristes de séjour a peu évolué entre 2009 et 2010 ; elle se maintient à 13 jours. A l'instar des années précédentes, elle a été plus faible en haute saison (11,1 jours en haute saison et 15,2 jours en basse saison).

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. À 82,6 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs. Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 58,1 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement. Ils sont 61,3 % à juger très favorablement la qualité des plages. Cependant les excursions recueillent un peu moins de 30 % de jugements très favorables ; 29,5 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits. De manière générale, ils sont 26,8 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage.

Au cours de l'année, pour 6 des 16 aspects soumis à leur jugement, plus de 50 % des touristes de séjour se déclaraient très satisfaits. Le prix des prestations (hébergement, restauration) et le prix global du voyage sont des éléments jugés défavorablement

(au plus un quart des touristes de séjour s'en déclare très satisfait). Inversement, les points forts de la Martinique sont comme les années précédentes : la qualité de l'hébergement l'accueil, l'hospitalité de la population et les plages (plus de 50 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits).

43,5 % des visiteurs de séjour en haute saison, et 31,3 % en basse saison, choisissent l'hôtellerie comme mode d'hébergement. Sur l'ensemble de l'année, le pourcentage de ceux qui ont choisi l'hôtellerie comme mode d'hébergement s'est fixé à 37,2 %. 21,4 % des visiteurs de séjour a résidé en appartements ou villas. Le mode de résidence chez des amis et parents est choisi par 34,9 % des touristes, en 2010 comme en 2009.

## Des recettes touristiques en forte progression

L'ensemble des visiteurs (séjour et excursionnistes) de la destination a dépensé directement dans l'île 292,7 millions d'euros, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2009, où la dépense globale avait totalisé 244,2 millions d'euros. La dépense touristique n'est pas limitée aux seuls secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Elle bénéficie à de nombreux autres secteurs, dont le commerce.

### Plus du quart des dépenses touristiques vont au commerce

Ventilation des dépenses touristiques selon leur nature

Unités : en %

Transport	2,9
Location de voitures	15,8
Excursions/loisirs <sup>2</sup>	7,2
Commerces	25,9
Restaurants	16,4
Hébergements	26,2
Autres	5,6
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : Comité martiniquais du tourisme

(2) Pour les croisiéristes, le « POSTE EXCURSIONS/LOISIRS » regroupe les excursions et les transports.

Bruno MARQUÈS  
Comité martiniquais du tourisme



## Hôtellerie : la restructuration se poursuit

**L'hôtellerie martiniquaise a enregistré en 2010 une nouvelle baisse d'activité : le volume de clientèle diminue de 3 % entraînant un recul de 8 % des nuitées vendues. Le secteur avait déjà connu l'année dernière une forte baisse de fréquentation. La situation s'est moins dégradée en 2010 mais les hôtels réduisent leur parc faute de clientèle. De nouveau en 2010, le nombre de chambres offertes diminue (-5 %). Grâce à ces ajustements le taux d'occupation atteint 56 % sur l'année.**

Les hôtels de plus de 3 étoiles ont accueilli autant de clients qu'en 2009. Clientèle majoritaire de ces établissements, neuf clients sur dix sont français, résidents de la France métropolitaine ou des départements d'outre-mer. Hormis les résidents locaux, ces clients sont venus moins nombreux. Les hôteliers enregistrent un déficit de 70 000 nuitées sur cette clientèle relativement à 2009. A l'inverse, le tourisme résidentiel est en hausse, renforçant la part de la clientèle locale : un client sur trois est un résident de la Martinique.

Caractérisée par un séjour moyen de 2 jours, cette clientèle assure 17 % des nuitées totales. De même, le nombre de clients étrangers a progressé, atteignant 12 % cette année. Malgré une présence accrue, les résidents locaux et les visiteurs étrangers, associés à des séjours plus courts, ne compensent pas le recul des nuitées. Dans

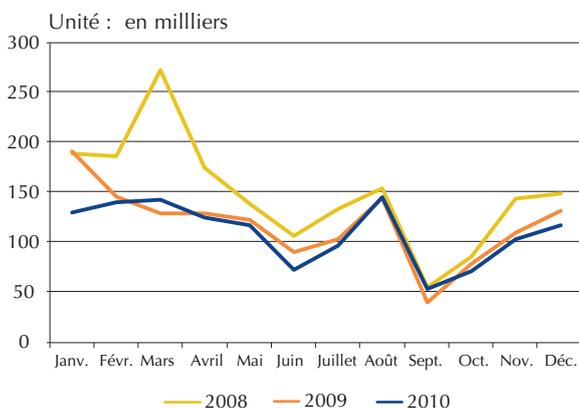
la grande hôtellerie, malgré la fermeture de 7 % des chambres, seulement 54 % des chambres ont été occupées.

Dans la petite et moyenne hôtellerie, les arrivées sont en baisse de 9 %. Cependant, la clientèle séjourne plus longtemps en moyenne. En augmentation en 2010, la durée moyenne du séjour s'établit à 5,1 jours, contre 4 dans la grande hôtellerie, limitant la baisse des nuitées à 7 %. Au final, avec six chambres occupées sur 10, les hôtels sont mieux remplis que dans la grande hôtellerie.

Seul le tourisme résidentiel affiche une fréquentation en hausse : comme dans la grande hôtellerie, un tiers des clients sont des résidents de Martinique. Grâce à un séjour moyen supérieur à 3 jours, ils assurent le quart des nuitées totales. A l'inverse de la grande hôtellerie, la clientèle étrangère a diminué d'un quart. Peu

### L'activité des hôtels peine à redémarrer

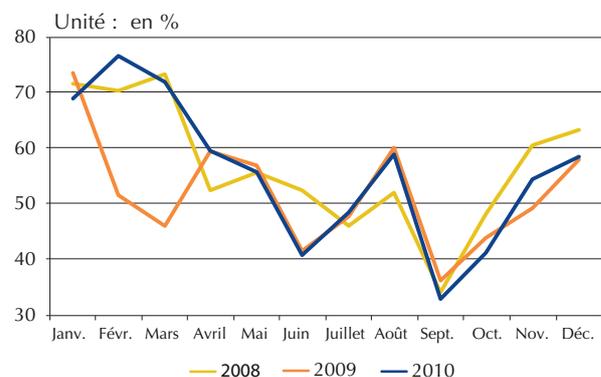
Nombre de nuitées



Source : Insee-Enquête de Fréquentation Hôtelière 2010

### L'occupation des chambres progresse en fin 2010

Taux d'occupation des chambres



Source : Insee-Enquête de Fréquentation Hôtelière 2010



## Activité des hôtels homologués de Martinique en 2010

Ensemble du secteur hôtelier	Martinique 2009		Martinique 2010		Evolution 2009/2010
Chambres-jours offertes (en milliers)	1 361		1 293		-5,0%
Taux d'occupation des chambres	52,6		55,9		3,3
Clients (en milliers)	309		300		-2,9%
dont clientèle française hors Martinique (en milliers)**	188	61%	175	58%	-6,7%
dont résidents de Martinique (en milliers)	95	31%	98	33%	2,5%
dont résidents étrangers (en milliers)	26	8%	27	9%	3,5%
Nuitées totales (en milliers)	1 418		1 308		-7,7%
dont nuitées françaises hors Martinique (en milliers)**	969	68%	899	69%	-7,2%
dont nuitées des résidents de M (en milliers)	250	18%	248	19%	-0,7%
dont nuitées étrangères (en milliers)	199	14%	162	12%	-18,9%
Part des nuitées étrangères	14,1		12,4		-1,7
Durée moyenne de séjour	4,6		4,4		-0,2
<b>Trois étoiles et plus</b>					
Chambres-jours offertes (en milliers)	931		867		-6,8%
Taux d'occupation des chambres	51,5		54,2		2,7
Clients (en milliers)	200		200		0,3%
dont clientèle française hors Martinique (en milliers)**	114	57%	111	56%	-2,3%
dont résidents de Martinique (en milliers)	64	32%	65	32%	2,0%
dont résidents étrangers (en milliers)	22	11%	24	12%	8,4%
Nuitées totales (en milliers)	876		803		-8,3%
dont nuitées françaises hors Martinique (en milliers)**	548	63%	521	65%	-5,0%
dont nuitées des résidents de M (en milliers)	142	16%	133	17%	-6,8%
dont nuitées étrangères (en milliers)	185	21%	149	19%	-19,3%
Part des nuitées étrangères	21,1		18,6		-2,5
Durée moyenne de séjour	4,4		4,0		-0,4
<b>Moins de trois étoiles</b>					
Chambres-jours offertes (en milliers)	431		425		-1%
Taux d'occupation des chambres	55,1		59,4		4,3
Clients (en milliers)	109		100		-9%
dont clientèle française hors Martinique (en milliers)**	74	67%	64	64%	-14%
dont résidents de Martinique (en milliers)	32	29%	33	33%	4%
dont résidents étrangers (en milliers)	4	3%	3	3%	-25%
Nuitées totales (en milliers)	542		505		-7%
dont nuitées françaises hors Martinique (en milliers)**	421	78%	378	75%	-10%
dont nuitées des résidents de M (en milliers)	107	20%	115	23%	7%
dont nuitées étrangères (en milliers)	14	3%	12	2%	-13%
Part des nuitées étrangères	2,6		2,4		-0,2
Durée moyenne de séjour	5,0		5,1		0,1

Source : Insee-Enquête de Fréquentation Hotelière 2010

\*\* comprend la clientèle résidant en France métropolitaine, Guadeloupe et Guyane

nombreux néanmoins, la part de ces visiteurs reste minoritaire (3 % de la clientèle) et n'impacte que faiblement l'activité des hôtels.

Après une année 2009 difficile, l'activité hôtelière stagne en 2010, les établissements hôteliers peinent à remplir

les chambres et s'adaptent en réduisant l'offre. La fréquentation reste orientée à la baisse malgré le soutien de la clientèle locale.

Martine CAMUS



## Cristallisation des emplois salariés stables

**La conjoncture s'améliore mais le taux d'emploi des 15-64 ans ne franchit pas la barre des 50 %. Les emplois salariés stables sont moins accessibles que les emplois précaires. Le chômage et le « halo » autour du chômage restent à de hauts niveaux.**

**La situation des jeunes, particulièrement préoccupante, se dégrade à nouveau. Moins d'un jeune sur dix est en emploi et le nombre de jeunes sans emploi augmente. A contrario, les seniors en emploi n'ont jamais été aussi nombreux.**

Àu second trimestre 2010, les Martiniquais de 15 à 64 ans en emploi sont 128 900. Leur taux d'emploi s'élève à 49 %.

L'île reste dans une situation de déficit structurel d'emplois. Les opportunités pour travailler sont nettement inférieures à celles de la France métropolitaine : en 2010, pour 100 personnes de 15 à 64 ans, il manque 15 emplois en Martinique pour être au niveau du taux d'emploi de la France métropolitaine. L'état du marché du travail de la Martinique s'est légèrement amélioré par rapport à l'an passé : les personnes qui exercent une activité professionnelle sont 2 800 de plus ; le taux d'emploi des 15-64 ans reste stable (+ 0,8 point). Cette situation profite aux femmes. Toutefois l'augmentation des emplois ne concerne que les non salariés, le secteur informel et les formes particulières d'emploi. Le nombre d'emplois salariés stables reste constant. Par ailleurs, les emplois salariés stables sont moins accessibles : en 2010, 2 % des 15-64 ans sont en emploi salarié stable alors qu'ils étaient sans emploi l'an passé ; en 2009, ce taux était de 3 %. En 2010, il est plus aisé de trouver un emploi précaire qu'un emploi salarié stable. C'était l'inverse en 2008 et 2009. Cette dégradation des conditions d'insertion s'explique par le manque de création d'emplois stables et par la moindre mobilité des personnes qui occupent

ce type d'emploi : en 2010, 31 % des 15-64 sont en emploi salarié stable depuis deux ans, après 30,1 % en 2009.

Conséquence directe du déficit structurel d'emplois, le nombre de personnes sans emploi qui souhaitent travailler demeure très élevé en Martinique. En 2010, 34 700 personnes sont chômeurs au sens du Bureau international du travail et les inactifs souhaitant travailler sont 18 800. Ils sont proportionnellement plus nombreux qu'en France métropolitaine : le taux de chômage des 15-64 ans s'élève à 21 %, soit le double de celui de la France métropolitaine ; le taux du « halo autour du chômage » atteint 7 %, soit le triple de celui de la France métropolitaine.

Le supplément d'emplois de 2010 ne se traduit pas par une baisse équivalente du nombre de personnes sans emploi : les chômeurs sont 700 de moins, notamment des hommes ; les inactifs qui souhaitent travailler sont 100 de plus. Le nombre de chômeurs baisse grâce notamment à la diminution des licenciements et des départs volontaires. En 2010, 0,9 % des 15-64 ans au chômage étaient en emploi salarié stable un an auparavant, soit 0,6 point de moins que l'an passé.

### Peu de retour vers un emploi stable

		Situation en 2009								
		Non salariés	Emplois salariés stables	Formes particulières d'emploi	Emplois du secteur informel	Chômeurs	Halo	Etudiants ou retraités	Autres	Total
Situation en 2010	Non salariés	4,6	0,3	0,1	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	6
		(0,3)	(-0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0)	(0)	(0,1)	(0,5)
	Emplois salariés stables	0,1	31,2	0,7	0,3	0,9	0,2	0,4	0,7	34,5
		(0)	(1,1)	(-0,1)	(-0,3)	(0)	(-0,3)	(-0,4)	(-0,1)	(-0,2)
	Formes particulières d'emplois		0,4	2,6	0,1	1,4	0,5	0,2	0,3	5,6
			(-0,4)	(-0,3)	(0)	(0,3)	(0,4)	(0)	(0,2)	(0,2)
	Emplois du secteur informel	0,4	0,7	0,2	0,8	0,2	0,4	0,1	0,4	3,3
		(0)	(0,2)	(0,1)	(0)	(-0,4)	(0,2)	(0)	(0,2)	(0,3)
	Chômeurs	0,1	0,9	0,8	0,7	6,5	2,3	1,2	0,8	13,3
		(0)	(-0,6)	(-0,1)	(0,2)	(-0,1)	(0,3)	(0,1)	(-0,1)	(-0,3)
Halo	0,1	0,5	0,3	0,3	2,4	1,9	0,7	1,0	7,2	
	(0,1)	(-0,1)	(0)	(0,2)	(0,5)	(-0,1)	(0)	(-0,6)	(0)	
Inactifs étudiants ou retraités	0,0	0,5	0,3	0,0	0,7	0,6	17,3	1,1	20,5	
	(-0,2)	(0)	(-0,1)	(-0,1)	(-0,1)	(0,3)	(-0,1)	(0)	(-0,2)	
Autres inactifs	0,1	0,4	0,3	0,3	1,2	1,2	0,7	5,4	9,6	
	(0)	(-0,2)	(0,2)	(0)	(0,3)	(0)	(0)	(-0,6)	(-0,2)	
Total	5,5	34,7	5,4	3	13,6	7,2	20,7	9,8	100	
	(0,4)	(-0,1)	(-0,1)	(0)	(0,6)	(0,7)	(-0,6)	(-1,1)	(0)	

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2009-2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre)

Lecture : 4,6 % de la population des 15-64 ans est non salarié en 2010 et était non salarié en 2009, soit une hausse annuelle de 0,3 point.



Mais cette baisse des flux d'entrée au chômage est pour partie atténuée par un nombre croissant de personnes au chômage ou dans le « halo » depuis au moins deux ans.

En 2010, 13 % des 15-64 ans sont dans cette situation, soit 0,6 point de plus que l'an passé.

## La situation des jeunes se dégrade

Le nombre de jeunes en emploi stagne à 4 800. Ils représentent 8 % de la population des 15-24 ans. En revanche, les

jeunes sans emploi et qui souhaitent travailler sont toujours plus nombreux. Les chômeurs de 15-24 ans sont 7 900, soit 500 de plus en un an. Le taux de chômage des 15-24 ans atteint 62 % en 2010, après 61 % en 2009. Les jeunes dans le « halo » sont 4 000, soit 500 de plus que l'an passé.

## Le nombre de seniors en emploi s'accroît

Cet éloignement massif et progressif des jeunes se double d'un vieillissement de la population en emploi. Les 55-64 ans en emploi sont 20 500 en 2010. Ils représentent 16 % de la population des 15-64 ans en emploi. En 2002, ils en représentaient 11 %. Le taux d'emploi des seniors est de 44 %, loin de l'objectif de Lisbonne de 50 %.

Xavier PARAIRE

## Loin des objectifs de Lisbonne

### Taux d'emploi et objectifs européens

	2009	2010	Objectif européen Pour 2010
<b>Taux d'emploi des 15-64 ans</b>	<b>48,6</b>	<b>49,4</b>	<b>70%</b>
Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans	45,7	47,0	60%
Taux d'emploi des 55-64 ans	43,2	44,3	50%
<b>Personnes ayant un emploi</b>	<b>126 177</b>	<b>128 928</b>	
Hommes	61 570	61 894	
Femmes	64 607	67 034	

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

### Chômeurs au sens du BIT de 15 à 64 ans

	2009	2010
<b>Ensemble des chômeurs</b>	<b>35 414</b>	<b>34 724</b>
Hommes	16 186	15 449
Femmes	19 228	19 275

### Taux de chômage selon le sexe et l'âge (%)

	2009	2010
<b>Ensemble</b>	<b>21,9</b>	<b>21,2</b>
15-24 ans	61,0	62,2
25-49 ans	21,7	20,9
50 ans - 64 ans	11,5	10,9
<b>Hommes</b>	<b>20,8</b>	<b>20,0</b>
15-24 ans	62,7	62,7
25-49 ans	18,6	18,8
50 ans - 64 ans	12,5	8,7
<b>Femmes</b>	<b>22,9</b>	<b>22,3</b>
15-24 ans	58,7	61,4
25-49 ans	24,4	22,6
50 ans - 64 ans	10,5	13,1

### Taux de chômage de longue durée (%)

	2009	2010
<b>Ensemble</b>	<b>16,2</b>	<b>15,4</b>
Hommes	14,8	13,5
Femmes	17,6	17,2

### Halo autour du chômage (nombre)

	2009	2010
<b>Ensemble</b>	<b>18 714</b>	<b>18 780</b>
Hommes	7 020	6 905
Femmes	11 694	11 875

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre)

## Définitions

**Chômeur au sens du BIT** : personne en âge de travailler (15 à 64 ans) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

**Les emplois salariés stables** : il s'agit des emplois sous contrat à durée indéterminée et des emplois des titulaires de l'Etat ou des collectivités locales.

**Formes particulières d'emploi** : il s'agit d'emplois salariés à durée déterminée ou occupés, essentiellement, par les intérimaires, les apprentis, les stagiaires ou les contrats aidés.

**Le « halo autour du chômage »** : certaines personnes souhaitent travailler mais sont classées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce qu'on appelle un « halo » autour du chômage.

**Le taux d'emploi des 15-64 ans** est calculé en rapportant le nombre d'individus de 15 à 64 ans ayant un emploi au nombre total d'individus de la même classe d'âge.



## Le marché du travail s'améliore progressivement en 2010

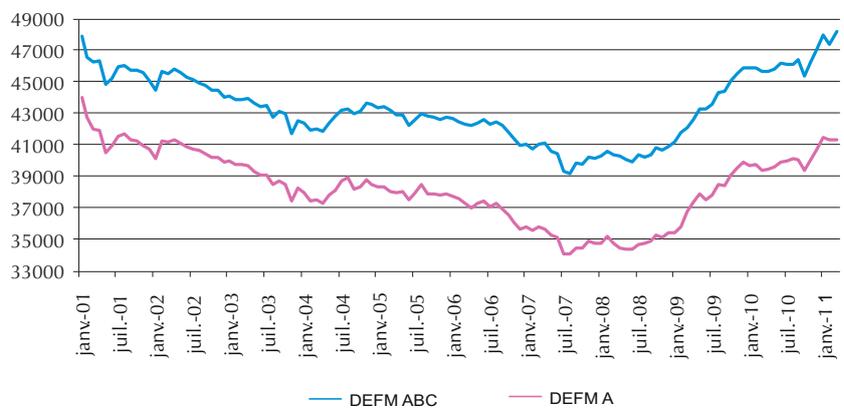
**Après la forte progression de 2009, le nombre de demandeurs d'emplois augmente bien plus faiblement en 2010. Cette relative accalmie ne profite pas à l'identique à toute la population. L'exclusion des seniors du marché du travail se renforce. La proportion de demandeurs d'emploi de très longue durée augmente. Les reprises d'emploi s'opèrent plus fréquemment sur des durées d'emploi courtes. Cependant, le nombre de jeunes de moins de 25 ans et de femmes inscrits à Pôle emploi diminue.**

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A augmente de près de 2 % par rapport à fin 2009 et s'établit à 40 732 en données corrigées des variations saisonnières (CVS). En volume, cela correspond à une augmentation de plus de 800 demandeurs en un an. Seuls les hommes sont affectés par cette hausse (+ 5,3 %), le nombre de femmes dans cette catégorie est en diminution de 0,2 %. Pourtant, celles-ci restent majoritaires et représentent 58 % des demandeurs d'emploi. L'évolution croissante du nombre de seniors inscrits reste problématique.

*Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de 2,8 %*

Pôle emploi comptabilise environ 47 300 (données CVS) demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C), soit une augmentation de plus de 1 270 personnes sur un an. Les publics les plus touchés par cette hausse sont comme pour la catégorie A, les hommes (+ 5,3 %) et les seniors (+ 19,2 %). Contrairement aux constats faits pour les femmes en catégorie A, celles inscrites en catégorie ABC ont enregistré une augmentation annuelle de + 1,1 %.

Evolution du nombre de DEFM de 2001 à 2010



Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits ayant exercé une activité réduite avoisine les 6 800 demandeurs et concerne les catégories B et C. 58 % d'entre eux ont eu une activité réduite dite « longue » (de plus de 78 heures) au cours du mois (cat. C). En un an, ce volume a augmenté de 8,1 % (+ 300 personnes). Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite « courte » est en hausse de 5,2 % sur un an (soit + 140 personnes).

*Progression plus importante de l'activité réduite*

*Le chômage de longue durée pèse encore très lourdement*

Le nombre total de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) de catégorie A, B, C s'élève à 23 460 à fin 2010 (en données CVS). Il est en hausse de 5,4 % par rapport l'année précédente. Un demandeur d'emploi



sur deux est inscrit depuis plus d'un an. Ce sont principalement les demandeurs inscrits depuis 2 ans ou plus qui sont à l'origine de cette dégradation du chômage de longue durée. En un an, leur nombre a évolué de + 11,6 % alors que les inscrits entre 1 et moins de 2 ans sont en diminution de 3,1 %. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an progresse de + 0,3 % sur un an.

## Forte progression des entrées et sorties des demandeurs d'emploi en catégorie ABC

54 843 entrées sur les listes de Pôle emploi ont été saisies en 2010, tous motifs confondus, soit une hausse de 12 % sur un an (+ 5 860 entrées). Excepté le motif « autres cas », tous les autres motifs affichent des taux à la baisse sur un an. Les premières entrées et les entrées pour fin de CDD sont les motifs qui sont restés les plus stables sur l'année (- 3 % et - 1 % respectivement).

Parallèlement, 53 628 demandeurs sont sortis du fichier au cours de l'année 2010. Quel que soit le motif de sortie, les volumes ont augmenté en cumul annuel. Le plus souvent, ces sorties correspondent à des défauts d'actualisation, qui cachent souvent une reprise d'emploi (+ 20,1 % sur un an). Les plus fortes évolutions ont été identifiées à travers les sorties des demandeurs d'emploi pour entrée en stage (+ 73,8 %) ou encore les radiations administratives (+ 36,4 %).

Fin 2010, le nombre de chômeurs indemnisés au titre de l'Assurance

## Stabilisation du nombre de demandeurs indemnisés

chômage s'établit à 15 243 (données brutes). En un an, ce volume est resté relativement stable (+ 0,4 %). Ces résultats s'accordent bien avec la forte diminution des entrées pour licenciements et la stabilité de celles pour fin de CDD.

Toutes allocations confondues, Pôle Emploi indemnise 20 485 personnes. Les femmes constituent la majorité du fichier et leur nombre diminue de 3,5 % en un an. En revanche, le poids des hommes est de plus en plus important (+ 2 points), leur volume évolue de + 2,3 % sur un an.

Du fait des conditions d'attribution de l'Assurance chômage, seuls 7 % des bénéficiaires a moins de 25 ans. Pourtant, leur nombre croît proportionnellement plus que les autres tranches d'âge (+ 6,4 %). L'effectif des 50 ans et plus se

stabilise (0,9 %) et concerne 28 % des indemnisés.

## Recul de 1 % des offres d'emploi collectées

10 380 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi en 2010, soit une baisse de 1 % par rapport à 2009. 60 % de cette collecte d'offres concerne des offres durables (contrat de plus de 6 mois). Seules les offres temporaires enregistrent une évolution positive sur un an (+ 8,6 %), les offres durables et occasionnelles ont diminué de respectivement 3,4 % et 28,5 %. Parallèlement, ce sont près de 8 800 offres d'emploi qui ont été satisfaites au cours de l'année, soit 85 % de la collecte.

Dalila DIB  
Pôle emploi

Evolution du nombre de DEFM par ancienneté d'inscription de 2001 à 2010



Source : Pôle Emploi

### Définitions

La demande d'emploi de catégorie A (DEFM A) est l'indicateur le plus proche de la définition du chômage au sens du BIT. En effet, elle recense tous les demandeurs d'emploi qui n'ont pas travaillé dans le mois. En revanche, les catégories B et C prennent en compte des personnes à la recherche d'un emploi, qui ont travaillé au cours du mois d'étude.



## Légère hausse de l'emploi salarié marchand

**L'emploi salarié marchand progresse légèrement en 2010, porté par l'agriculture. Le commerce et l'industrie résistent. La construction et les services marchands perdent des emplois.**

Au troisième trimestre 2010, l'effectif salarié moyen du secteur marchand s'élève à 66 800, soit une augmentation annuelle de 1,3 %. Cette hausse de l'emploi marchand

s'explique principalement par la vigueur de l'emploi intérimaire. Celui-ci s'accroît de 700 postes en un an. Hors intérim, l'emploi salarié marchand progresse de 0,2 %.

### Evolution annuelle d'emplois salariés marchands au troisième trimestre 2010

	Effectif moyen	Variation sur un an	
		en effectif	en %
Emploi salarié marchand	66 725	843	1,3
Dont intérim	1 880	702	59,6

Source : Insee, base EPURE

Cette timide progression intervient après la crise sociale de début 2009 et la récession mondiale de 2008 et de 2009. Elle est inégale selon les secteurs d'activité. La construction est en net repli, avec une perte d'effectifs de 400 unités. La construction de logements neufs et de logements sociaux est ralentie par les restrictions budgétaires et les gros chantiers sont rares.

L'augmentation est modérée dans le commerce (1,4 %). L'effectif moyen avoisine les 15 000 personnes. La

hausse de la consommation est impulsée pour partie par le dynamisme retrouvé de la plupart des hypermarchés de l'île.

L'industrie emploie en moyenne 8 000 personnes et son effectif moyen progresse de 1 %. L'agroalimentaire est le moteur de cette progression.

Dans l'agriculture, l'emploi salarié progresse de 13 % avec un effectif moyen sur l'année de 4 500 et 500 personnes de plus par rapport au troisième trimestre 2009.

### Evolution annuelle d'emplois salariés marchands par secteur au troisième trimestre 2010

	Effectif moyen	Variation sur un an	
		en effectif	en %
Agriculture	4 511	508	12,7
Industrie	8 263	77	0,9
Construction	7 398	-397	-5,1
Commerce	14 895	202	1,4
Services marchands hors intérim	29 780	-248	-0,8

Source : Insee, base EPURE



Dans les services marchands hors secteur intérimaire 250 postes sont supprimés en une année. Cette évolution est principalement due aux « autres activités de services » comme les associations, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ou les activités de services personnels. Le repli est aussi imputable au recul de l'emploi dans le secteur des activités financières et d'assurance (-4 %), dans celui de l'hôtellerie et la restauration et dans le secteur de l'information et de la communication (-1 % chacun).

Dans les activités juridiques et comptables et celles de locations et locations bail, avec 9 200 personnes en 2010 la croissance des effectifs est de 3 % par rapport à 2009.

## Evolution annuelle d'emplois salariés dans les services marchands hors intérim au troisième trimestre 2010

	Effectif moyen	Variation sur un an	
		en effectif	en %
Transports et entreposage	5 403	149	2,8
Hébergement et restauration	4 509	-67	-1,5
Information et communication	1 201	-12	-0,9
Activités financières et d'assurance	2 709	-124	-4,4
Activités immobilières	871	39	4,7
Activités spécialisées, sciences & techniques, services administratif & soutien	9 228	303	3,4
Autres activités de services	5 861	-537	-8,4

Source : Insee, base EPURE

Guy MYSTILLE  
Xavier PARAIRE

### Définitions

**EPURE** : Extension du projet Urssaf sur les revenus et l'emploi. Le dispositif Epure a pour but de suivre l'évolution infra-annuelle de l'emploi et de connaître les établissements employeurs de main-d'œuvre. Epure dans les DOM est un système d'exploitation trimestriel de deux sources administratives :

- Des bordereaux récapitulatifs de cotisation (BRC) transmis par les établissements employeurs aux unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf) ;
- Des fichiers de paye des agents des trois fonctions publiques, issus du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP).

**Effectif moyen** est égal à la demi somme des effectifs de fin de trimestre.



## Le travail informel, une pratique toujours présente

**En 2010, une personne en âge de travailler sur vingt déclare avoir exercé une activité informelle au cours des six derniers mois. Pour 7 800 d'entre eux, il s'agit de leur emploi principal.**

**Les hommes sont plus disposés que les femmes à y recourir. C'est également le cas des 25-49 ans.**

**Son usage est beaucoup plus manifeste sur quelques secteurs d'activité : services aux particuliers, construction et agriculture.**

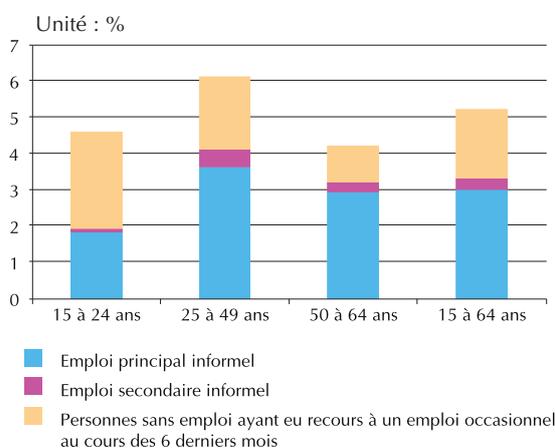
**Avoir une activité principale informelle est une situation transitoire qui ne débouche pas automatiquement sur un emploi stable. Pour la moitié des ménages qui ont recours à l'emploi informel, il n'existe pas d'autre source de revenu d'activité.**

Le travail informel est une pratique encore usuelle en Martinique. En 2010, 13 500 personnes ont travaillé sans être déclaré dans les 6 derniers mois, soit 5,2 % de la population des 15-64 ans. Ils sont 1 700 de plus par rapport à l'an passé. La majorité d'entre eux ont exercé une activité informelle dans la semaine de référence : pour 7 800 personnes, il s'agit de leur activité principale ; pour 900 autres, le travail informel représente un complément d'activité en sus de leur emploi principal, qui lui est en règle. A côté d'eux, 4 800 personnes n'ont pas travaillé durant la semaine de référence. Pour cette raison, ils sont classés chômeur ou inactif au sens du Bureau international du travail mais ils déclarent avoir eu recours à un emploi occasionnel au cours des six derniers mois. Ils sont 900 de plus par rapport à 2009.

L'emploi informel est plus courant chez les hommes : il concerne 6,1 % des hommes de 15 à 64 ans, contre 4,4 % pour les femmes de la même tranche d'âge. Il est également plus présent dans les âges intermédiaires : 6 % des 25-49 ans ont exercé une activité informelle dans les 6 mois, contre 4,6 % des jeunes et 4,2 % des seniors.

### L'emploi informel concerne davantage les âges intermédiaires

Taux d'emploi informel par tranche d'âge



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010  
Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre)

L'activité informelle n'est pas réservée à certains diplômés. Le taux d'emploi informel des diplômés et le taux d'emploi informel des peu ou pas diplômés sont très proches. Toutefois, les 25-49 ans peu ou pas diplômés sont plus enclins à pratiquer une activité informelle : pour 1 000 personnes de 25 à 49 ans, ils sont 74 à avoir exercé une activité informelle au cours des six derniers mois.

### L'emploi informel en Martinique en 2010

Unité : nombre et %

	Emploi principal informel	Emploi secondaire informel	Personnes sans emploi la semaine de référence ayant eu recours à un emploi occasionnel au cours des 6 derniers mois	Total	Part des 15-64 ans
Actif occupé	7 833	871		8 704	6,8
Chômeur			3 019	3 019	8,7
Inactif			1 825	1 825	1,9
				13 548	5,2

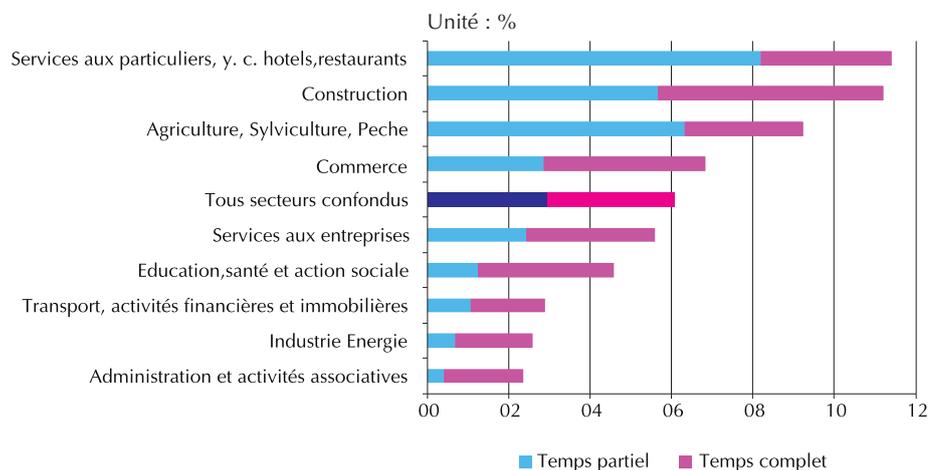
Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge au 31 décembre) ayant exercé une activité informelle dans les 6 mois  
Lecture : en 2010, 7 833 actifs occupés ont un emploi principal informel ; ils représentent 6,8 % des actifs occupés



## La majorité des emplois informels dans les services aux particuliers, la construction et l'agriculture est à temps partiel

La part de l'emploi principal informel par secteur d'activité selon le temps de travail



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010  
Champ : Martinique, population des ménages, actifs occupés de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

## Un emploi principal sur vingt est informel

Les Martiniquais qui déclarent avoir une activité informelle pour emploi principal sont 600 de plus que l'an passé. Ils représentent 6 % de la population en emploi de 15 à 64 ans. Avoir une activité principale informelle est une pratique plus courante chez les non salariés : les aides familiaux non déclarés sont 3 100 et les indépendants non enregistrés sont 2 400. Quant aux salariés, ils sont 2 300. Ces derniers sont classés dans le domaine informel parce qu'ils travaillent sans fiche de paie et/ou sans contrat de travail.

## Dans les services aux particuliers et la construction, un emploi principal sur dix est informel

La pratique de ces emplois diffère selon les secteurs d'activité. Elle se révèle être plus courante dans les services aux particuliers et dans la construction. Dans ces secteurs, l'emploi informel représente un emploi principal sur dix. Les emplois informels se caractérisent par une prépondérance du temps partiel : la moitié des personnes ayant des emplois

## L'emploi informel est la seule source de revenu d'activité pour la moitié des ménages qui y ont recours

L'emploi informel par type de ménage

Unité : nombre et %

	Nombre de ménages où l'emploi informel est présent	Part des ménages où l'emploi informel est la seule source de revenu d'activité du ménage
Ensemble	7329	55,9
Ménages d'une seule personne	1237	100
Famille monoparentale	1658	71
Couple avec enfant(s)	3220	34,8

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre), ménages ayant recours à l'emploi informel

Lecture : 7 329 ménages ont recours à l'emploi informel. Dans 55,9 % des cas, l'emploi informel constitue la seule source de revenu d'activité

principaux informels sont dans ce cas ; sur l'ensemble des personnes en emploi, un sur cinq est à temps partiel. Dans les services aux particuliers, la construction et l'agriculture, la majorité des emplois informels sont à temps partiel. Ce n'est pas le cas dans les autres secteurs d'activité.

Travailler dans l'informel est une occupation transitoire. Les deux tiers des personnes qui occupaient ces emplois ne le sont plus un an après. Mais ce type d'emploi ne débouche pas automatiquement sur un emploi stable, au contraire. Deux personnes sur cinq sont sans emploi un an après. Seul un sur trois a trouvé un emploi stable un an après.

Malgré leur caractère précaire, ces emplois constituent la seule source de revenu d'activité pour la moitié des ménages qui y ont recours.

## Définition du travail informel

Les personnes ayant eu recours au travail informel sont classées en trois catégories : la première regroupe les personnes ayant occupé un emploi informel la semaine de référence et qui déclarent qu'il s'agit de leur principale activité ; la seconde rassemble ceux qui ont occupé au moins deux emplois la semaine de référence et qui déclarent que leur activité informelle est une activité secondaire ; la troisième s'intéresse aux personnes qui n'ont pas travaillé la semaine de référence, c'est-à-dire les chômeurs et les inactifs, mais qui ont exercé récemment une activité occasionnelle déclarée ou non.

Sont considérés comme travailleurs informels ceux qui sont à leur compte et non immatriculés, les salariés n'ayant pas reçu de fiche de paie, et les aides familiales travaillant plus de 10 heures. Ces chiffres sont une estimation réalisée à partir d'une enquête déclarative. Ils sont donc sans doute sous estimés.

Annie MOTCH  
Xavier PARAIRE



## Une femme de 25-49 ans sur dix dans le « halo »

**Au deuxième trimestre 2010, un Martiniquais en âge de travailler sur quatorze est inactif et souhaite travailler. Les femmes de 25 à 49 ans sont particulièrement touchées. Il s'agit souvent de familles monoparentales, avec un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans.**

**La plupart des personnes présentes dans le « halo » se retrouvent dans cette situation parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi.**

En 2010, 18 700 personnes en âge de travailler sont dans le « halo autour du chômage ». Elles représentent 7,2 % des 15-64 ans. Ces personnes sont sans emploi et souhaitent travailler. Elles sont classées inactives et non chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines et/ou elles ne recherchent pas effectivement un emploi.

Les femmes y sont 11 800, soit le double des hommes. La part du halo dans la population s'élève à 8,3 % pour les femmes, contre 5,8 % pour les hommes. Ce sont les femmes de 25 à 49 ans qui sont les plus exposées : une sur dix est inactive au sens du BIT et souhaite travailler. Les seniors sont peu concernés.

La moitié des personnes dans le « halo » sont peu ou pas diplômées. Elles sont deux fois plus souvent touchées que celles qui sont titulaires d'un diplôme du supérieur. Quel que soit le diplôme, les femmes sont toujours plus exposées que les hommes : une femme sur dix n'ayant aucun diplôme ou étant d'un niveau CAP-BEP est dans le « halo », contre un homme sur quatorze ; une femme sur vingt-cinq titulaire d'un diplôme du supérieur est dans cette situation, soit deux fois plus que les hommes.

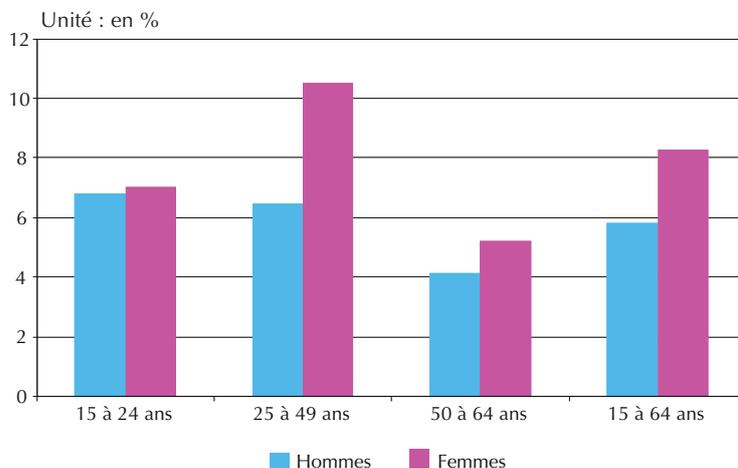
Les personnes sans permis de conduire sont plus fréquemment dans le « halo » : 11,4 % alors que cette proportion tombe à 6,7 % pour les titulaires d'un permis.

Certaines familles sont plus vulnérables que d'autres. *les familles monoparentales plus souvent touchées*

Dans les familles monoparentales, 11,6 % des chefs de ménage sont dans le « halo ». Celles dans lesquelles vivent des enfants de moins de 6 ans sont deux fois plus touchées : 21,8 % des chefs de ménages des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 6 ans sont dans cette situation. En revanche, dans les couples et les ménages d'une seule personne, ce taux est beaucoup plus faible. Par ailleurs, les enfants des familles monoparentales qui ne suivent plus d'études sont également surreprésentés par rapport aux enfants des couples.

### Surexposition des femmes de 25 à 49 ans

Le taux du "halo" selon le sexe et l'âge



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)



## Les familles monoparentales sur-représentées dans le "halo"

Le "halo" selon le type de famille

Unité : nombre et %

		Taux du "halo"	effectifs
<b>Chefs de ménages et conjoints</b>	Ménage d'une seule personne	8,7	2399
	Famille monoparentale	11,6	3985
	Famille monoparentale dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	21,8	1389
	Couple sans enfant	3,5	1029
	Couple avec enfant(s)	6,0	4744
	Couple dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	6,2	1389
	Ensemble	7,2	12439
<b>Enfants de moins de 40 ans sortis du système scolaire</b>	Famille monoparentale	13,1	2108
	Couple avec enfant(s)	8,7	1161

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ des chefs de ménage et conjoints : Martinique, population des ménages, les chefs de ménage et leur conjoint de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre)

Champ des enfants : Martinique, population des ménages, les enfants du ménage de 15 ans à 39 ans (âge au 31 décembre) qui ne suivent pas d'études ni de formation

Lecture : 3,5 % des chefs de ménages et des conjoints d'un couple sans enfant sont dans le "halo"

## La majorité des personnes dans le « halo » ne font pas de recherche d'emploi

Les raisons de non recherche effective d'emploi

Unité : pourcentage

Critères du halo		Les raisons de non recherche active				Total
		La recherche serait vaine	Raison médicale, familiale ou personnelle	Autres raisons	Non répondant	
Pas de Recherche active	Disponible (a)	19,9	10,6	17	10,5	58
	Non disponible (b)	2,9	13	8,5	4	28,4
	Ensemble (c=a+b)	22,8	23,6	25,5	14,5	86,4
Recherche active	Non disponible (d)					13,6
					Total (c+d)	100

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2010

Champ : Martinique, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans (âge au 31 décembre) dans le " halo " autour du chômage

Parmi les personnes dans le « halo », dix-sept sur vingt ne font aucune recherche effective d'emploi. Une personne sur cinq est un travailleur « découragé » : disponible, il considère que sa recherche d'emploi serait vaine. Différentes raisons sont avancées : conjoncture défavorable, âge trop faible ou trop élevé. La moitié des personnes dans cette situation

### La non recherche d'emploi, première cause du « halo »

La non recherche d'emploi, première cause du « halo » sont des hommes. Une personne sur dix est un travailleur « empêché ». Il s'agit de personnes disponibles qui ne peuvent travailler en raison de problèmes de santé, de responsabilités familiales ou personnelles. La majorité des personnes dans cette situation sont des femmes. Une personne sur quatre déclare ne pas avoir effectué de recherche d'emploi parce qu'elle attend les résultats de

démarches antérieures (concours, test, entretien, disposition pour s'établir à son compte...).

Enfin, trois personnes sur vingt dans le « halo » recherchent du travail mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines. La proportion de femmes dans ce cas est supérieure à celle des hommes.

Xavier PARAIRE

### Définitions

**Le « halo » autour du chômage** : ce sont des personnes qui souhaitent travailler mais sont "classées" comme inactives : soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ; soit parce qu'elles n'effectuent pas de démarche de recherche d'emploi.

**Taux du « halo » autour du chômage des 15-64 ans** est le rapport du nombre d'individus dans le « halo » de 15 à 64 ans sur le nombre total d'individus de la même classe d'âge.



## Un lycéen sur deux sorti du système scolaire est à la recherche d'un emploi

**Dans un contexte économique délicat, l'insertion professionnelle des jeunes est très difficile. Sept mois après l'arrêt de leurs études au lycée, un jeune sur deux est à la recherche d'un emploi. Ils ne sont que 16 % à occuper un emploi et 7 % à suivre un stage. Les 23 % restants se déclarent inactifs. La situation des filles vis-à-vis de l'insertion professionnelle n'est guère plus favorable que celle des garçons.**

En cinq ans, l'insertion professionnelle des jeunes s'est détériorée. En effet, en 2005, 24 % des sortants se déclarent en emploi, 53 % cherchent un emploi, 13 % sont inactifs, et 9 % stagiaires. Si la proportion de ceux qui cherchent un emploi avoisine toujours les 50 % en Martinique, cette situation ne concerne qu'un tiers des lycéens au niveau national. Le taux d'emploi diminue nettement depuis 2005 et corrélativement la proportion d'inactifs (sans emploi et n'en recherchant pas) progresse fortement. Les raisons principales de l'« inactivité », au 1<sup>er</sup> février 2010, sont l'attente d'une autre formation

(dans 74 % des cas), le souhait d'élever son enfant ou l'attente d'un événement (10 %) et l'attente qu'un poste se libère dans les deux mois à venir (5 %).

Comparée à 2008, l'insertion professionnelle des jeunes n'évolue pas ; 2009 étant une année atypique avec une nette hausse du taux de chômage.

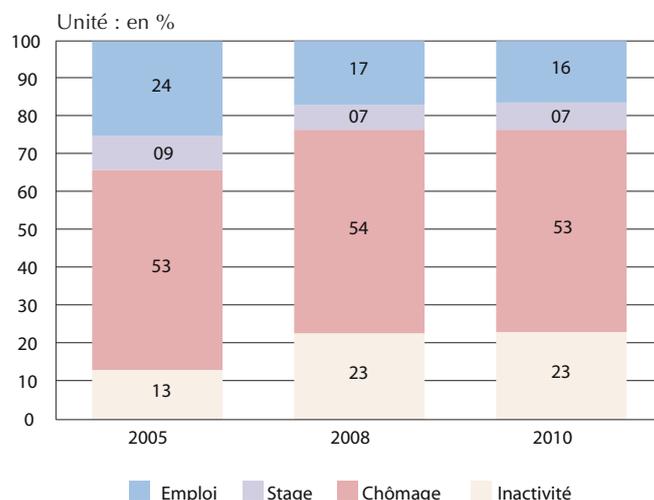
*Un sortant sur six est en emploi, dont plus de la moitié avec un contrat temporaire*

En 2010, le taux d'emploi n'est que de 16 %, soit un lycéen sur six sortants.

Au niveau national, le taux d'emploi dépasse les 50 % : 54 % en 2005 et de 58 % en 2008. Six contrats sur dix signés par

### Plus de la moitié des sortants du système éducatif sont à recherche d'un emploi

Situation des sortants du système éducatif de 2005 à 2010



Source : Education nationale, enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active 2010



les jeunes en emploi sont des contrats temporaires (CDD, intérim, contrats aidés). Les CDD représentent la majorité des contrats signés (39 %). 27 % des lycéens se sont vus offrir un contrat à durée indéterminée (CDI) à la sortie du système éducatif ; Il s'agit principalement des sortants de BEP (soit 29 % d'entre eux), de BTS (28 %) et de baccalauréat professionnel (28 %). Les contrats de professionnalisation représentent 8 % de l'ensemble des contrats signés. Ils concernent davantage les sortants de baccalauréat professionnel (11 % d'entre eux) et les sortants de BTS (9 %).

Les services aux particuliers, l'enseignement, et la santé sont les sec-

teurs qui recrutent le plus de sortants : ensemble, ces deux branches rassemblent 35 % des embauches. Le secteur des banques et assurances et celui de l'agriculture sont ceux qui engagent le moins de sortants.

Par ailleurs, les branches d'activité « services aux particuliers », « enseignement et santé » restent les meilleures pourvoyeuses d'emploi pour les filles tandis que ces dernières sont totalement absentes des secteurs liés à l'agriculture et au « bâtiment gros œuvre ». Ce dernier secteur est en revanche celui qui emploie le plus de garçons (15 %).

Plus le diplôme est élevé, plus le taux d'emploi augmente. Ce sont les titulaires d'un BTS qui s'insèrent le

*Plus le niveau du diplôme est élevé, plus l'accès à l'emploi devient aisé*

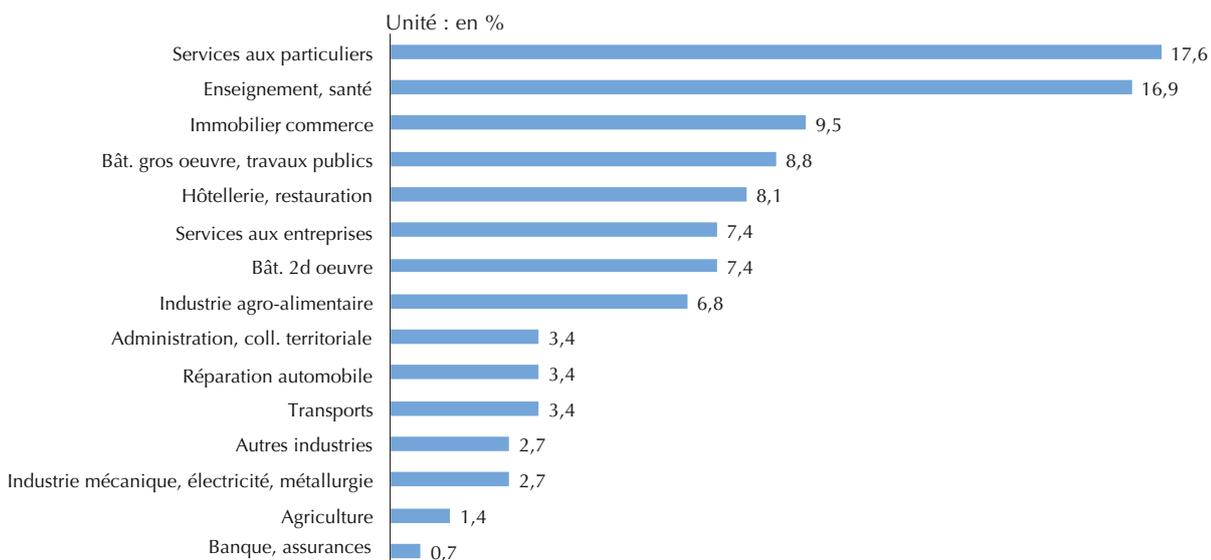
mieux dans le monde du travail (35 %), devant les diplômés d'un baccalauréat général, technologique ou brevet de technicien (21 %).

Ces derniers s'insèrent mieux que les titulaires d'un baccalauréat professionnel (16 %). Enfin, les titulaires d'un BEP ou CAP (diplômes de niveau V) trouvent plus facilement un emploi (14 %) que les sortants sans diplôme (6 %). Les non diplômés sont dans 61 % des cas à la recherche d'un emploi.

*Une plus grande ouverture dans les « services aux particuliers », « enseignement » et « santé »*

## Les jeunes sortants en emploi sont concentrés dans quelques secteurs

Répartition des emplois selon les branches d'activité



Source : Education nationale, enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active 2010

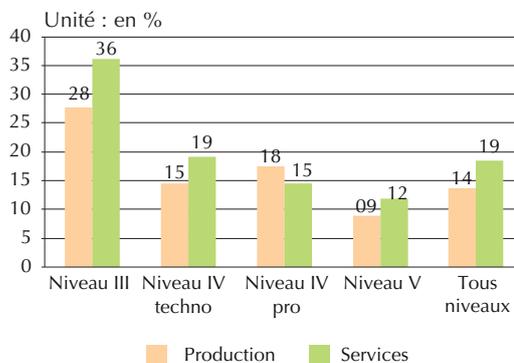


## Le domaine des services « porteur » d'emplois

En 2010, le taux d'emploi des formations du domaine des services est supérieur de 4,7 points à celui des formations du domaine de la production. Ainsi, pour un niveau de formation équivalent, sauf celui des terminales professionnelles, les sortants des formations relevant du domaine des services s'insèrent mieux que ceux des formations relevant du domaine de la production.

## Une insertion plus aisée pour les diplômés élevés

Taux d'emploi par niveau et domaine de formation



Source : Education nationale, enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active 2010

## L'enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active (IVA)

Afin d'analyser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et connaître leur devenir, le ministère de l'éducation nationale organise une enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active (IVA) des lycéens, sept mois après leur sortie de formation. Cette enquête est menée auprès des jeunes qui ont quitté le lycée à l'issue de l'année terminale de CAP, BEP, Mention complémentaire, baccalauréat professionnel ou technologique, BTS, DTS ou de DCG (les sortants des classes terminales d'enseignement général ne sont pas interrogés car la grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études dans le supérieur).

En 2010, ce sont ainsi 2 970 jeunes qui ont été interrogés en Martinique. A l'issue d'une première enquête par voie postale puis d'une relance téléphonique, 1 798 questionnaires ont été collectés, soit un taux de réponse de 60,5 %.

### Champ de l'étude

Au 1<sup>er</sup> février 2010, soit 7 mois après la fin de leur cursus de formation, les 1 798 lycéens sortant du système éducatif et ne poursuivant pas d'études à l'Université des Antilles et de la Guyane ont répondu à l'enquête IVA sur leur insertion dans la vie active.

Parmi eux 577 poursuivent des études ou formations, 95 se sont orientés en apprentissage et 1 126 ont arrêté leurs études.

Le champ de cette étude « insertion professionnelle au 1<sup>er</sup> février 2010 des lycéens » porte sur ces 1 126 lycéens sortants.

### Définitions

**Taux d'emploi :** Rapport entre les personnes en emploi et l'ensemble des sortants (y compris les inactifs).

**Niveau V :** Formation de second cycle court professionnel (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V).

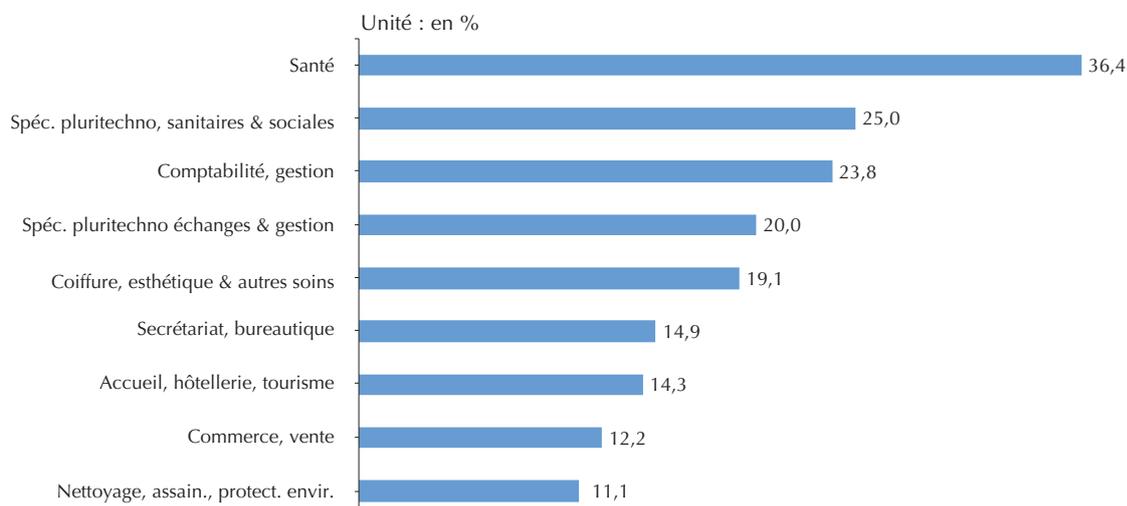
**Niveau IV :** Formation de type Mention complémentaire de niveau IV, brevet professionnel, brevet de technicien, baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique.

**Niveau III :** Formation en Bac+2, BTS ou DUT.

**Niveaux II et I :** Formation de 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire, ou diplôme de grande école.

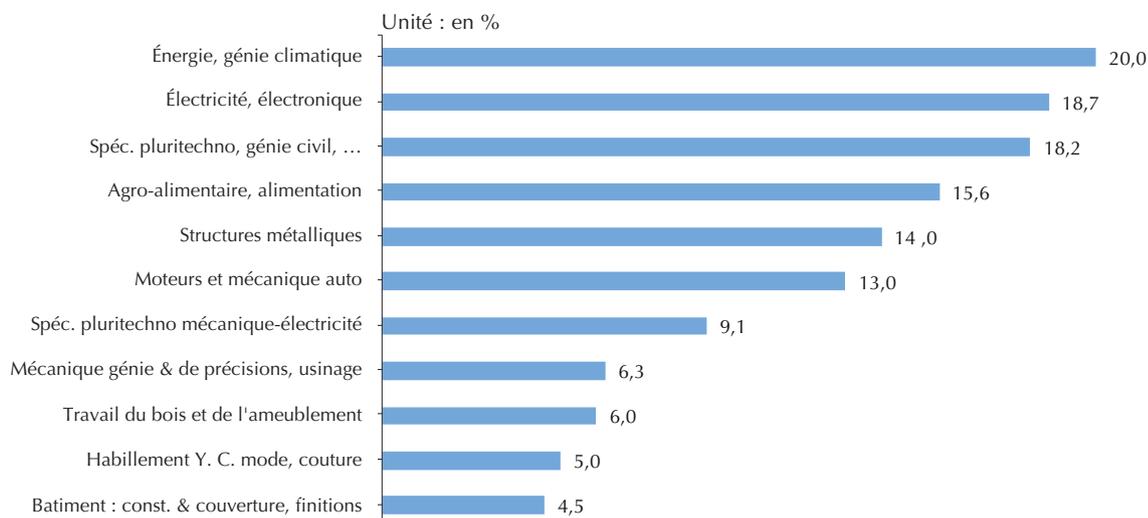


## Taux d'emploi par spécialité des services en février 2010



Source : Education nationale, enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active 2010

## Taux d'emploi par spécialité de production en février 2010



Source : Education nationale, enquête annuelle sur l'Insertion dans la Vie Active 2010

Le taux d'emploi varie fortement selon la spécialité du diplôme préparé. Dans le domaine de la production, les spécialités « énergie climatique », « électricité, électronique », « génie civil » permettent une meilleure insertion, contrairement aux spécialités « bâti-

ment », « habillement, mode, couture » où le taux d'emploi des lycéens est très faible. Dans le domaine des services, le taux d'emploi des jeunes est plus important pour les spécialités « santé », « sanitaires et sociales » et « comptabilité, gestion ».

Cynthia-Sabine HARAL  
Bertrand LAZZARI  
Rectorat de Martinique



# Moins d'allocations familiales, plus de prestations logement

**Fin 2010, la Caisse d'Allocations Familiales Martinique compte 95 000 allocataires, pour un total annuel des prestations versées de 571,2 millions d'euros. Si le nombre de bénéficiaires d'allocations de parent isolé diminue de 1 %, le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion poursuit sa progression (+ 0,5 %).**

Au 31 décembre 2010, la Caisse d'Allocations Familiales de la Martinique enregistre 95 053 allocataires sur le département, en diminution de 0,3 % par rapport à 2009. Avec 571,2 millions d'euros versés sur l'année, les sommes attribuées au titre des prestations légales sont en baisse de 0,9 %. Après une croissance nette de 17,4 millions d'euros en 2009, le montant global des prestations versées a diminué de 5 millions d'euros en 2010.

Pour la troisième année consécutive, le nombre de bénéficiaires directs est en baisse : - 0,6 % sur les cinq dernières années. Le nombre d'enfants à charge - au sens des prestations familiales - décroît plus rapidement : ils sont 96 157 fin 2010, soit 12,1 % de moins sur cinq ans. Corrélativement, les personnes couvertes (l'allocataire, son conjoint éventuel, ainsi que les enfants et personnes considérés à charge), sont de moins en moins nombreuses : 221 261 pour l'année écoulée, soit - 4,7 % de 2006 à 2010.

### Diminution du nombre d'enfants à charge

Les prestations d'accueil du jeune enfant - primes de naissance ou d'adoption, allocations de base, ainsi que compléments d'activité ou de mode de garde - s'élèvent à 42,9 millions d'euros, pour 12 457 bénéficiaires, population en baisse de 3,3 % sur un an.

Le total des prestations dites d'entretien - à destination des familles assumant la charge effective et permanente d'enfant(s) - est de 148,6 millions d'euros en 2010, soit 26 % du total des prestations.

Le nombre de familles bénéficiaires d'Allocations Familiales diminue de 1,5 % en 2010, et

le montant des prestations correspondantes de 3,7 %. De même, le montant total des Allocations de Rentrée Scolaire, versées à 31 097 familles en 2010, enregistre une baisse de 1,3 %.

Les allocataires du soutien familial pour au moins un enfant - considéré comme orphelin total ou partiel - sont moins nombreux en 2010 : - 2 %, pour un montant total de - 2,9 % par rapport à 2009.



Le Complément Familial, spécifique aux départements d'outremer, (CF) atteint peu de foyers supplémentaires : +0,6 %, pour un coût annuel total en diminution de -2,9 %.

Les Allocations d'Éducation de l'Enfant Handicapé bénéficient à 5,7 % de parents en plus par rapport à 2009. Leur coût total est en progression de 2,1 %.

Les Allocations Journalières de Présence Parentale représentent un poste restreint, puisqu'elles supposent l'arrêt ponctuel de toute activité professionnelle du fait de l'état de santé d'un enfant. Elles sont en diminution de 25,5 % en 2010.

## *Des aides au logement toujours en progression*

Les aides au logement ont été attribuées par la Caf de la Martinique à 37 230 allocataires en 2010, soit 1,7 % de plus en un an, pour un montant total en progression de 6,2 %. Elles représentent 21 % du montant total des prestations versées.

Les Allocations de Logement à caractère Familial (ALF) augmentent de

5,5 % en 2010, et celles à caractère social (ALS) de 8,1 %. En un an, les ALF concernent 1,1% foyers de plus, et les ALS 2,5 %.

Les revenus garantis et leurs compléments incluent les prestations destinées à un public considéré

comme particulièrement vulnérable : parents isolés, adultes handicapés, et les personnes en difficulté économique.

Pour la dernière année d'existence de la prestation, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé a diminué de 1 %, pour un montant total de versements équivalent à celui de 2009 (+ 0,14%).

Les dépenses de compensation du handicap – comprenant l'Allocation aux Adultes Handicapés avec ses compléments - augmentent de 6,4 %. Sur un an, le nombre de bénéficiaires s'accroît de 3,2 %, et de 12 % sur 5 ans.

En 2010, la lutte contre la précarité et l'exclusion - associant le Revenu Minimum d'Insertion, le Revenu de Solidarité Outre-mer, la Prime de

Retour à l'Emploi, les Primes exceptionnelles d'État et les contrats aidés - représente près de 30 % des versements. Le montant total est en diminution de 5,5 % par rapport à la période antérieure.

## *Nouvelle hausse du nombre d'allocataires du RMI*

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) - placé sous la responsabilité du Département depuis le 1er janvier

2004 - voit le nombre de ses bénéficiaires croître à nouveau de 0,5 %. Les bénéficiaires du RMI en Martinique (29 713 en fin d'année) représentent 31 % de l'ensemble des allocataires. Le coût annuel de cette allocation progresse de 2,4 % sur la période.

Les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion sont pour près des deux tiers des personnes vivant seules, ou des couples sans enfant ou autre personne à charge. Parmi elles, se retrouvent principalement des hommes seuls, dont 32 % sont âgés de 40 à 49 ans. Cette dernière catégorie représente 12,5 % de l'ensemble des allocataires du RMI.

Près de la moitié des bénéficiaires de la prestation est inscrite dans le dispositif depuis plus de cinq ans, et



# Prestations sociales

certaines depuis sa mise en place : 3,1 % ont des droits ouverts depuis 1989. Avec 5 115 ouvertures de droits en 2010, les entrées ont constitué 17,2 % du nombre d'allocataires.

En fin de parcours, les titulaires du Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO) sont bien moins nombreux : 1 293 personnes, en diminution de 1,4 % pour une prestation qui n'a pas connu un grand engouement dans notre département. Pour l'exercice 2010, les sommes acquittées progressent de 1 %. Spécifique aux régions ultra marines, le RSO concerne les bénéficiaires du RMI en continu depuis plus de deux ans et âgés d'au moins 50 ans, qui s'engagent à quitter le marché de l'emploi ou de l'insertion.

Toutes prestations confondues, les couples représentent 26,4 % des allocataires, et les femmes isolées (avec ou sans enfant) 52,6 % de l'ensemble. La population allocataire est peu

représentée aux extrémités de la pyramide des âges : les moins de 25 ans comptent pour 5,9 % de l'ensemble, tandis que les 60 ans et plus rassemblent 8,3 % des bénéficiaires directs. Il convient de noter que parmi le tiers des allocataires ayant déclaré des ressources nulles, 38 % assument la charge d'au moins un enfant.

L'action sociale de l'organisme relève d'un autre registre ; en effet, elle est encadrée par un règlement intérieur et un budget spécifique votés annuellement par le Conseil d'administration.

Dans ce champ d'activités, à destination des plus démunis, le total des dépenses sociales pour l'année s'est élevé à 56,2 millions d'euros (y compris le chapitre visant la restauration scolaire), contre 44 millions en 2009. En définitive, tant au titre des prestations légales que des prestations extra

légales (visant l'action sociale), les missions relatives au service public assumées par la CAF de la Martinique ont abouti au versement, tous postes confondus, de 627,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2010.

---

Dominique LAVATER  
CAF de la Martinique



## Répartition des bénéficiaires et montants des prestations versées en 2010

Nature de la prestation	Bénéficiaires au 31 décembre	en %	Montants annuels	en %
<b>Naissance jeune enfant</b>			<b>42 887 139,22 €</b>	<b>7,5%</b>
Prestation d'accueil du jeune enfant	12 457	13,1%	42 888 927,62 €	7,5%
Prime naissance ou adoption	291	0,3%		
Allocation de base	11 952	12,6%		
Complément Libre Choix d'Activité (y compris COLCA)	1 109	1,2%		
Complément Mode de Garde	725	0,8%		
Allocation pour Jeune Enfant			-1 788,40 €	0,0%
<b>Prestations d'entretien</b>			<b>148 626 896,21 €</b>	<b>26,0%</b>
Allocations familiales	51 166	53,8%	81 378 092,13 €	14,2%
Allocations Forfaitaires			903 080,15 €	0,2%
Complément familial	5 708	6,0%	6 417 356,16 €	1,1%
Allocation de soutien familial	23 797	25,0%	39 997 551,50 €	7,0%
Allocation de rentrée scolaire	31 097	32,7%	13 813 049,77 €	2,4%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 345	1,4%	6 006 499,21 €	1,1%
Allocation journalière de présence parentale	5	0,0%	111 267,29 €	0,0%
<b>Logement</b>			<b>118 971 220,12 €</b>	<b>20,8%</b>
Allocation de logement familiale	22 341	23,5%	84 006 891,80 €	14,7%
Prime de Déménagement			13 914,42 €	0,0%
Allocation de logement sociale	14 889	15,7%	34 868 588,47 €	6,1%
Allocation de logement aux associations			136 000,00 €	0,0%
Aide personnalisée au logement			-54 174,57 €	0,0%
<b>Revenu garanti et compléments</b>			<b>260 703 759,20 €</b>	<b>45,6%</b>
Revenu Solidarité Active			-23 411,44 €	0,0%
Allocation de parent isolé	5 173	5,4%	27 150 735,80 €	4,8%
Revenu minimum d'insertion	29 713	31,3%	152 012 599,53 €	26,6%
Primes Exceptionnelles de l'Etat			8 021 446,61 €	1,4%
Prime Retour à l'Emploi			3 146 755,17 €	0,6%
Contrat d'Avenir			19 527,31 €	0,0%
Allocation adultes handicapés	7 950	8,4%	63 038 609,76 €	11,0%
Compléments AAH (ancien complément, MVA, GRPH)	1 011	1,1%		
Revenu de Solidarité (DOM)	1 293	1,4%	7 337 496,46 €	1,3%
<b>Total Général</b>	<b>95 053*</b>		<b>571 189 014,75 €</b>	

Source : CNAF fichier FILEAS

\*Le nombre de bénéficiaires par typologie n'est pas la somme des bénéficiaires par prestation. En effet un allocataire peut percevoir plusieurs prestations.



## Des accidents de la route moins fréquents mais plus graves

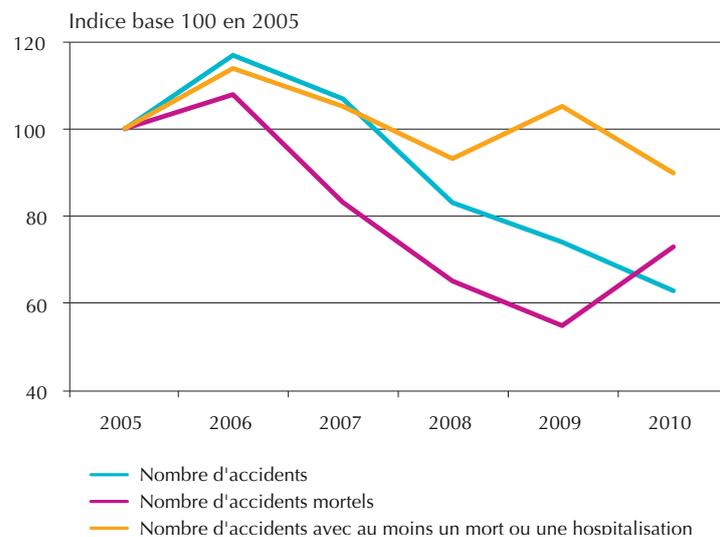
**Le nombre d'accidents sur les routes martiniquaises a diminué en 2010. De même, les accidents graves ayant occasionné des blessés graves sont au niveau le plus bas depuis 2006. Les deux roues motorisés et les 18-24 ans sont toujours les plus concernés.**

En 2010, 456 accidents de la route sont survenus en Martinique. C'est 15 % de moins que l'année précédente, et deux fois moins que l'année sombre de 2006. Cette année-là, il y a eu 838 accidents de la route, dont 287 accidents ayant causé une victime grave. Le nombre d'accidents de la route est en constante diminution depuis, grâce notamment aux campagnes de sensibilisation et à l'installation de radars automatiques. Le nombre d'accidents ayant occasionné au moins une victime grave

diminue en 2010 et s'élève à 225. Il diminue depuis 2006 à l'exception de l'année dernière qui en a compté 263. Parmi les blessés graves, 37 personnes ont été tuées dans les accidents en 2010, soit 8 de plus que l'année dernière.

Si on considère le nombre de décès et le nombre de victimes graves pour 100 accidents, ils s'élèvent respectivement à 8,1 et 60,1 en 2010. Il s'agit des niveaux les plus élevés depuis 2005.

**Moins d'accidents, mais plus de décès en 2010**  
Evolution du nombre d'accidents de la route



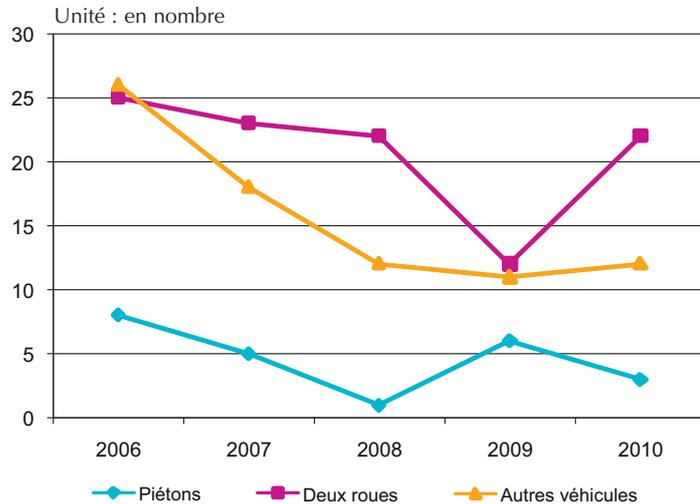
Source : Observatoire Régional de la Sécurité Routière



En proportion, les deux roues n'ont pas plus d'accidents : un accident sur trois concerne ce type de véhicule. Il s'agit surtout de deux roues motorisés, essentiellement des motos. Mais ils concentrent les accidents les plus graves car ce sont des usagers vulnérables. En effet, sur les 37 tués de 2010, 22 victimes circulaient en deux roues motorisées.

## Les deux roues motorisés sont plus concernés par la mortalité

Evolution du nombre de tués selon la nature du véhicule



Source : Observatoire Régional de la Sécurité Routière

La population jeune est particulièrement exposée aux accidents. Les 18-24 ans représentent 8,9 % de la population. Sur la période 2006 à 2010, ils représentent 29 % des tués. Ils sont impliqués dans 35 % des accidents et dans 39 % des accidents mortels. Pour comparaison, sur la période 2002-2006, ils représentaient 31 % des accidents et 32 % des accidents mortels.

Les accidents impliquant les hommes sont plus fréquents et plus graves. 2 accidents sur 3 mettent en cause un homme. Sur la route, 8 blessés graves ou tués sur 10 sont des hommes.

Les accidents sont plus fréquents et plus graves le week-end, particulière-

ment le samedi. Les conditions atmosphériques et la luminosité sont des facteurs qui pourraient expliquer la fréquence des accidents. Pourtant, au cours des cinq dernières années, 98 % des accidents ont lieu par temps normal ou pluie légère. D'autre part, 57 % des accidents sont survenus en journée. En revanche, les accidents les plus graves ont lieu la nuit. C'est le cas de 56 % des accidents mortels.

La vitesse est présente dans la majorité des accidents. D'autre part, l'alcool est présent dans 6 % des accidents corporels, mais surtout 20 % des accidents mortels.

Les accidents sont plus fréquents en agglomération en raison d'un trafic plus important. En effet, plus de la

moitié des accidents ont eu lieu en agglomération. Mais les accidents en rase campagne sont plus graves : sur la même période, 7 personnes tuées sur 10 s'y trouvaient. 8 accidents sur 10 ont lieu dans une commune du centre de la Martinique : Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph ou Schoelcher. La moitié des accidents graves sont recensés dans cette zone de l'île.

Alain BOIZARD,  
Observatoire régional  
de la circulation routière  
Armelle CATHERINE,  
Insee

## Définitions

**Tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

**Blessés hospitalisés (BH)** : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures.

**Blessés légers (BL)** : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

**Victimes graves (VG)** : tués + blessés hospitalisés.

**Total victimes (TV)** : tués + blessés hospitalisés + blessés légers.



## Croissance démographique atone

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de la Martinique est estimée à 399 600 habitants. La croissance démographique de la région est modérée. Le vieillissement de la population se poursuit. La fécondité atteint le seuil de renouvellement des générations. Les hommes et femmes de Martinique ont une espérance de vie à la naissance proche de la moyenne nationale.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de la Martinique est estimée à 399 637 personnes. Depuis 1999, la population régionale a augmenté d'environ 19 000 personnes, soit une croissance moyenne d'environ 0,4 % chaque année. Ce rythme de croissance démographique est identique à celui de la Guadeloupe, mais inférieur au niveau national (+0,7 % par an). La croissance modérée de la population martiniquaise est le résultat de deux effets opposés : L'excédent des naissances sur les décès tire la croissance démographique vers le haut, mais elle est ralentie par des mouvements migratoires déficitaires (départs plus nombreux que les arrivées).

Le vieillissement de la population martiniquaise se poursuit. Alors que le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminue au rythme annuel de 0,5 % par an, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmente de 2,7 % chaque année. Avec un effectif de 110 000 contre 79 000, les jeunes sont aujourd'hui encore plus nombreux, mais si les tendances récentes se poursuivent, cela ne sera plus le cas dans les prochaines années.

### La fécondité limitée au seuil de renouvellement des générations

En 2010, les naissances sont estimées à 4 834 soit 340 bébés de moins que l'année précédente. Le nombre de naissances devient infé-

### L'ensemble des flux touristiques progresse en 2010

Niveau et évolution des flux touristiques

Unité : nombre et %

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Solde naturel	Taux de natalité	Taux de mortalité
1999	380 863	5 766	2 551	3 215	15,1	6,7
2000	383 575	5 890	2 639	3 251	15,3	6,9
2001	386 542	5 774	2 734	3 040	14,9	7,0
2002	389 302	6 391	2 649	3 742	13,8	6,8
2003	391 676	5 430	2 727	2 703	13,8	6,9
2004	393 852	5 255	2 645	2 610	13,3	6,7
2005	395 982	5 032	2 610	2 422	12,7	6,6
2006	397 732	5 370	2 663	2 707	13,5	6,7
2007	397 730	5 317	2 830	2 487	13,3	7,1
2008	397 693	5 333	2 793	2 540	13,4 <sup>(p)</sup>	7,0 <sup>(p)</sup>
2009	398 733 <sup>(p)</sup>	5 174	2 771	2 403	13,0 <sup>(p)</sup>	6,9 <sup>(p)</sup>
2010	399 637 <sup>(p)</sup>	4 834 <sup>(p)</sup>	2 738 <sup>(p)</sup>	2 096 <sup>(p)</sup>		

(p) provisoire

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

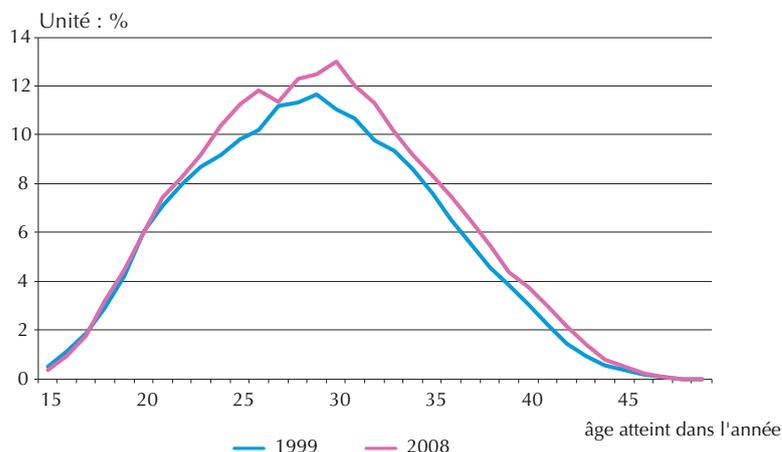


rieur au seuil de 5 000 au dessus duquel il se situait au cours des dix dernières années.

En Martinique, la fécondité atteint tout juste le seuil de renouvellement des générations, soit 2,1 enfants par femme. C'est le département Outre-mer où les comportements de fécondité sont les moins dynamiques, il se situe toutefois un peu au dessus du niveau national (2 enfants par femme). La fécondité augmente au cours de la dernière décennie mais la maternité intervient de plus en plus tard dans la vie des femmes. L'âge moyen des mères à l'accouchement a globalement augmenté de quatre mois en dix ans et atteint 29,2 ans. Dans le même temps, en France, les femmes accouchent à 30 ans en moyenne.

## Des naissances de plus en plus tardives

Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes à chaque âge



Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

En 2010, 2 738 décès sont enregistrés dans la région. Le nombre de décès diminuerait de 38 par rapport à l'année précédente. Dans les conditions de mortalité à chaque âge observés actuellement, un garçon né en 2008 vivrait 77,6 ans et une fille 83,8 ans. En

## La même espérance de vie qu'en France pour les hommes

l'ensemble de la France. Pour les femmes, elle est inférieure au niveau national de 4 mois. En 2009, on dénombre 9,3 enfants

Martinique, l'espérance de vie à la naissance des hommes est identique à celle de

décédés avant l'âge d'un an pour mille naissances vivantes. Ce taux de mortalité infantile est 2,4 fois plus fort qu'au niveau national, et c'est le plus élevé des Dom après la Guyane où il culmine à 10,4.

Hugues HORATIUS-CLOVIS

## Définitions

**Espérance de vie à la naissance** : durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : somme des taux de fécondité par âge observés à une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge restaient inchangés.

**Solde naturel ou excédent naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

**Taux de mortalité** : rapport entre le nombre de décès sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

**Taux de mortalité infantile** : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an à l'ensemble des enfants nés vivants.

**Taux de natalité** : rapport du nombre de naissances vivantes sur une période à la population totale moyenne de la même période.



## RÉDACTION

**Directeur de la publication :** G. M. Grenier

**Comité de rédaction :**  
**Rédactrice en chef :** É. Lauret

**Membres :**  
H. Chesnel, G. Forgeot, P. Hernandez,  
H. Le Grand, B. Hurpeau,  
P. Valadou, N. Yahou

**Fabrication :**  
Maquette  
IDC

**Montage impression :**  
IDC

**Couverture :**  
IDC

### **DIRAG :**

41, rue Bébian

97158 Pointe-à-Pitre  
Cédex

Tél : 0590 21 47 00

[www.insee.fr/guadeloupe](http://www.insee.fr/guadeloupe)

### **SR GUADELOUPE :**

Rue des Bougainvilliers  
BP 96

97102 Basse-Terre  
Cédex

Tél : 0590 99 36 70

[www.insee.fr/guadeloupe](http://www.insee.fr/guadeloupe)

### **SR MARTINIQUE :**

Centre Delgrès  
Les Hauts de Dillon

B.P 641  
97262 Fort-de-France  
Cédex

Tél : 0596 60 73 60

[www.insee.fr/martinique](http://www.insee.fr/martinique)

### **SR GUYANE :**

Avenue Pasteur  
B.P. 6017

97306 Cayenne  
Cédex

Tél : 0594 29 73 00

[www.insee.fr/guyane](http://www.insee.fr/guyane)

# antiano<sup>éco</sup>

la revue économique et sociale des antilles guyane

